

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES: Mme LOUISE BOUCHER, présidente,  
Mme CLAUDETTE JOURNAULT, commissaire,  
Mme CHRISTIANE COURTOIS, commissaire.

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE  
DE LA TOULNUSTOUC  
PAR HYDRO-QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 2

---

Séance tenue le 13 mars 2001, à 13 h  
Hôtel Le Manoir  
8, avenue Cabot  
Baie-Comeau

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 13 MARS 2001  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1  
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
CÉGEP DE BAIE-COMEAU ..... 1  
    M. Roger Lapointe  
ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC ..... 14  
    M. Jacques Marquis  
    M. Michel Dubeau  
REPRISE DE LA SÉANCE  
FAMILLE MARCEL JOURDAIN ..... 26  
    M. Grégoire Jourdain  
    Mme Line Morissette  
CLEARNET TELUS MOBILITÉ ..... 38  
    M. Sylvain Girard  
LES GALERIES BAIE-COMEAU ..... 41  
    Mme Anne Harris  
REPRISE DE LA SÉANCE  
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC ..... 47  
    M. Gaétan Thibault  
INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM ..... 51  
    M. Rosario Pinette  
    M. Jean-Guy Fontaine  
    M. Gilles Jourdain  
    M. Conrad Sioui  
    Mme Sylvie Vincent  
    Mme Gloria Volant

---

**SÉANCE DU 13 MARS 2001  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs bonjour. Bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Toulnostouc.

10

Pour ceux qui n'étaient pas ici hier, je suis Louise Boucher, je préside cette Commission et je vous présente mes collègues commissaires, Claudette Journault et Christiane Courtois.

15

Alors cet après-midi, nous entendrons les représentants de six (6) organismes ou entreprises; il y aura quatre (4) mémoires qui nous seront présentés et deux (2) présentations verbales.

20

Je vous rappelle que notre mandat nous a été confié par le ministre Bégin qui était le ministre de l'Environnement à ce moment-là, le 29 janvier dernier. Nous avons reçu notre mandat le 29 janvier dernier, nous avons quatre (4) mois pour le mener à terme, donc le 29 mai prochain. Notre rapport devrait être déposé à l'actuel ministre de l'Environnement, monsieur André Boisclair.

25

Je vous rappelle qu'aujourd'hui, les gens nous présentent leur opinion sur le projet Toulnostouc. Vous avez le droit de rectifier des faits qui vous apparaîtraient erronés, et je vous invite, si jamais vous avez un droit de rectification à exercer, à vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. Ce droit de rectification, vous pourrez l'exercer par ordre d'inscription à la fin de la présente séance.

30

À la suite de chacune des présentations qui nous seront faites, la Commission se donne le droit de poser des questions, de pousser un peu plus loin certains éléments qui sont présentés dans le mémoire qui méritent éclaircissement.

35

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
CÉGEP DE BAIE-COMEAU**

40 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors sans plus tarder, j'inviterais le premier groupe inscrit cet après-midi qui est le Cégep de Baie-Comeau et son représentant, monsieur Roger Lapointe.

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

45

Mesdames les Commissaires, bonjour.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

50

Bonjour.

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

55

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, premier paragraphe, fin.

60

Et là-dessus, on peut citer deux (2) exemples. Ce qui s'est passé en Ontario suite à la défaillance de leurs usines nucléaires, ils ont fermé les usines, mais ils ont réouvert une usine thermique à partir du charbon, et on voit ce que ça entraîne en termes de pollution dans tout l'état de New York.

65

Un deuxième exemple qu'on peut citer, c'est dans Silicone Valley, la crise d'énergie qui se passe actuellement; il y a beaucoup de projets qui ont été bloqués avec peut-être des intentions très valables, très rationnelles, mais en bout de ligne actuellement, pour remédier à la demande, et la demande est tellement forte qu'ils vont être obligés de remettre en fonction ou de construire très rapidement de nouvelles centrales et là, je pense qu'on risque de faire les coins ronds du côté de l'environnement.

70

Alors je pense que le fait de bloquer certains projets, des fois, lorsque la nécessité exige qu'ils soient reconstruits, ils sont faits tellement rapidement qu'en bout de ligne, l'environnement se trouve desservi.

75

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, deuxième paragraphe, milieu.

80

On sait ce qui se passe par exemple, c'est des exemples, en fait, dans certains cégeps qui ont choisi non pas d'aller vers l'électricité, ils sont allés vers le gaz naturel, et on voit qu'avec la hausse du gaz naturel, bien maintenant, leurs factures continuent de monter.

85

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, troisième paragraphe, milieu.

C'est tout le Québec qui réalise des énergies, donc s'il réalise des énergies, je veux dire, ça coûte moins cher, finalement c'est comme si on élevait le niveau de vie général de la population.

90 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, quatrième paragraphe, milieu.

95 Si on a le choix entre différentes sources pour produire de l'énergie, pour le Cégep de Baie-Comeau, le choix environnemental, c'est les ressources hydrauliques.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 3, quatrième paragraphe, fin.

100

Alors vapeur, soleil, génération et le cycle continue. Alors c'est le cycle de la vie, c'est le cycle de l'eau.

LECTURE DU MÉMOIRE.

105

Page 4, premier paragraphe, milieu.

Trente (30%) à quarante pour cent (40%) de chômage.

110

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, premier paragraphe, fin.

Donc scolarisées.

115

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, deuxième paragraphe, fin.

120

Et même pour certaines provinces, à titre d'exemple l'Alberta.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, troisième paragraphe, fin.

125

Par exemple, au niveau de la fusion, l'hydrogène, ainsi de suite. Parce que comme on produit beaucoup d'énergie pour le reste du Québec, il serait tout à fait normal qu'il s'installe sur la Côte-Nord disons, peut-être un laboratoire ou un centre de recherche, justement pour essayer de mettre au point de nouvelles formes d'énergie.

130

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, cinquième paragraphe, début.

135 Et là-dessus, nous avons consulté à l'intérieur des gens disons au niveau des biologistes, des ingénieurs forestiers, des ingénieurs civils, économistes.

LECTURE DU MÉMOIRE.

140 Page 4, cinquième paragraphe, fin.

Par exemple, la différence qu'on risque de se retrouver dans ce territoire-là, c'est que la Manicouagan et l'Outardes, on retrouve surtout un territoire pour le brochet tandis que du côté de la Toulnostouc, normalement, c'est de l'omble de fontaine qui doit se retrouver là. Et je pense que l'omble de fontaine, avec les barrages que l'Hydro fait en région nordique, c'est un type de poisson, autrement dit, qui est couramment rencontré et par conséquent, à la fois au niveau des firmes privées et de la firme d'État, il y a des correctifs qui peuvent être apportés.

145 Alors là-dessus, pour la truite et l'omble de fontaine, c'est quelqu'un qui me l'a dit, parce que je suis déjà allé à la pêche là, puis j'ai pas pu vérifier, il y en a pas une qui a mordu à mon hameçon, alors je sais pas! Mais il semble qu'il y en a vraiment.

150 LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, troisième paragraphe, fin.

155 C'est celui-là qui est le moins dommageable.

Le projet hydroélectrique de la rivière Toulnostouc doit se réaliser sans délai.

160 Je vous remercie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

165 Merci monsieur Lapointe. Est-ce que vous pourriez nous faire part de la population étudiante qui pourrait profiter de ce projet-là? C'est quoi le bassin?

Vous nous avez informés que vous aviez deux (2) programmes, et j'aimerais connaître le bassin des étudiants dont l'employabilité pourrait être suscitée par le projet.

170 **PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Actuellement, disons que notre clientèle étudiante se situe à peu près à sept cent soixante-quinze (775) et là-dessus, bien entendu ce ne sont pas tous des diplômés. Alors à chaque année, nous produisons environ deux cent vingt-cinq (225) à deux cent cinquante (250) diplômés. C'est-à-dire que déjà il y a un bassin disons qui existe, en plus de ceux que nous allons former au cours des prochaines années.

180 Et dans la majorité des programmes, par exemple que ce soit techniques administratives, bureautique, génie civil de même qu'électro, TACH, il y a à peu près au moins cinq (5) programmes dont les finissants disons pourraient occuper des emplois à différents ordres à l'intérieur d'un tel projet, soit lors de la construction ou encore soit une fois que le barrage se soit complété.

185 Ce qui veut dire que si on ajoute les gens de l'interne, ça veut dire que le bassin, année après année, il faut peut-être penser à une centaine de personnes.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

190 Est-ce qu'à votre connaissance, Hydro-Québec a un programme d'employabilité des jeunes diplômés?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

195 Tout ce que je sais, c'est qu'ils en engagent de nos finissants, oui. Je veux dire dans le domaine de l'électronique, ils en ont; au niveau de foresterie, ça leur arrive.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

200 Ici dans la région?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Oui, oui, ici dans la région.

205 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

210 Mais si ce programme-là n'existait pas, est-ce que ce serait une chose qui vous apparaîtrait intéressante, d'avoir un programme d'employabilité des jeunes diplômés dans les disciplines qui leur sont davantage requises, nécessaires?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

215 Ah ça, c'est très intéressant. C'est assuré que lorsqu'une institution forme des gens, qu'elle juge en fait former des gens, de bien former, de qualité, c'est-à-dire que ça serait intéressant, c'est sûr, qu'ils puissent rapidement aller du côté du marché du travail et avoir des emplois. Ça, c'est certain que ça serait viable.

Mais dans une région par exemple économique où à toutes fins pratiques, le taux de chômage est relativement élevé, je pense que ça pourrait être intéressant, mais autrement dit, je

220 veux dire, j'aimerais bien que nos gens ont cette chance-là, mais aussi que les autres peut-être bénéficient d'un emploi, parce que le taux de chômage est relativement élevé.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

225 Est-ce que c'est important que les jeunes aient de l'emploi, leur premier emploi, que ce soit dans leur région, si on veut les garder à long terme?

Est-ce que c'est important l'endroit où on travaille pour la première année après qu'on a reçu un diplôme ou si c'est pas nécessairement déterminant dans notre cheminement?

230

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Ah, c'est sûr qu'actuellement, les jeunes ont tendance disons à se disperser, à aller peut-être au niveau - eux autres pensent peut-être plus au niveau mondial que régional, des fois ils pensent au niveau de la province. C'est sûr, mais n'empêche qu'il y en a une certaine quantité qui préfèrent disons demeurer dans la région.

235

Et dans certains cas, disons, ils vont prendre des programmes justement qui leur permettent, qu'ils savent de toute façon qu'ils vont travailler dans la région, parce que c'est les richesses naturelles, puis ils font des études là-dedans justement pour espérer avoir un emploi dans leur région immédiate.

240

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

245 Mais est-ce que le fait de commencer à travailler, on quitte le cégep, est-ce que le fait de travailler dans sa région, ça a un pouvoir de rétention fort chez les jeunes?

Est-ce qu'il y a des études, est-ce qu'à votre connaissance il y a des études qui existent et qui démontrent que le fait de commencer dans une région donnée marque un peu notre profil?

250

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Oui, ça, c'est certain par exemple que si vous avez des emplois, je veux dire, pour les jeunes, nécessairement pour eux, lorsqu'ils sont formés, c'est ce qu'ils visent au départ, c'est un emploi. Et nécessairement lorsqu'il y a un emploi disons qui les attend, là, ça empêche nécessairement l'exode, ça, c'est clair.

255

C'est en l'absence d'emploi que les gens quittent et s'en vont à l'extérieur, surtout lorsque tu as des possibilités. Lorsque tu es scolarisé dans certaines disciplines, bien, il y a des gens de Montréal et de Québec qui déjà font du recrutement, alors si autrement dit il y a pas d'emploi local, bien, ces gens-là, on les perd. Tu formes des gens mais tu les perds finalement. Le développement va être de plus en plus difficile.

260

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

265

Dans le cadre d'un projet comme Toulnostouc, est-ce que le cégep fait des démarches particulières pour, par exemple, vis-à-vis soit Hydro-Québec, soit les intervenants économiques de la région pour faciliter l'intégration des jeunes diplômés, sans nécessairement prendre la place des autres travailleurs?

270

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Non.

275

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

Il y a pas nécessairement de démarches qui sont faites?

280

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

Non, actuellement, disons qu'on peut pas dire qu'il y a des démarches formelles engagées auprès de ces différentes entreprises là. Ce qu'on essaie, c'est qu'on y va peut-être sur une base plus large, mais il n'y a pas de démarches ciblées autrement dit.

285

C'est parce qu'à l'intérieur, parce que c'est un collège disons qui avait déjà onze cents (1100) de clientèle et il est rendu autour de sept cent cinquante (750) à sept cent soixante-quinze (775) et il est encore en diminution.

290

Alors c'est sûr qu'il y a certains services, qu'on pense par exemple qui sont rendus peut-être à l'extérieur, comme DRH, il y a du placement en centre jeunesse et tout ça, et nécessairement cette partie-là, on est obligé de la laisser tomber due au fait que nos ressources financières nous permettaient pas de placer quelqu'un spécifiquement sur le placement.

295

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Mais s'il y avait une démarche de la part des gens du comité des retombées économiques qui sont à l'écoute dans la salle, près du cégep, parce que vous nous avez justement dit que c'était important là où les jeunes d'abord se trouvaient un emploi, est-ce que vous seriez prêt à collaborer à offrir justement ce que vous formez ici en région?

300

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

305

Ah, aucun problème. Disons qu'on est prêt à entrer en contact avec ces gens-là pour essayer de voir les possibilités d'essayer d'embaucher nos jeunes. Parce que c'est sûr, comme je vous disais tantôt, il y en a qui choisissent nos richesses naturelles parce qu'ils prennent de la formation là-dedans, donc ils veulent travailler dans ces milieux-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

310 Vous avez plus tôt, lors de votre témoignage, manifesté le désir qu'il y ait de la recherche qui se fasse, qu'il y ait peut-être un centre qui soit mis sur pied dans la région, est-ce que c'est quelque chose qui est à l'état de désir ou s'il y a déjà des démarches qui sont faites en ce sens?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

315 Non, il y a pas de démarches telles quelles pour un centre de recherche en énergie. Parce que nous au cégep, en fait actuellement, nous en avons un, CERFO qui est plus précisément, c'est un Centre de transfert technologique dans le domaine de la foresterie et de la géomatique.

320 C'est sûr que dans le domaine de l'énergie même, il n'y a pas - c'est plus, je pense, quelque chose qu'on désire, là, qui serait intéressant qu'on ait, comme tout centre de recherche, mais on pense que dans le domaine de l'énergie, dû au fait que je pense la Côte-Nord a contribué, va contribuer encore beaucoup dans la production d'énergie pour le reste du Québec, il serait peut-être normal disons qu'il y ait un juste retour des choses, de façon - parce que dit recherche dit  
325 emploi.

Et qui dit emploi, bien, dit que tu utilises la main-d'oeuvre que tu as formée.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

330 Vous parlez également dans votre mémoire d'une recommandation à l'effet de réserver une partie de l'énergie qui est produite en région pour permettre le développement d'entreprises de deuxième et troisième transformations.

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

340 Est-ce que vous pourriez élaborer un petit peu plus sur cette idée-là, comment ça pourrait se faire?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

345 C'est qu'actuellement, disons, la relance en fait un peu de la Côte-Nord, on peut dire de la région de Baie-Comeau, mais de la Côte-Nord, est basée sur le savoir. C'est-à-dire qu'on se rend compte que les usines par exemple de première transformation ont tendance à rationaliser et à diminuer leur nombre d'emplois, et que les emplois, en fait, vont se faire nécessairement du côté du  
350 développement, donc recherche.

355 Mais aussi des entreprises disons qui non pas seulement vont produire peut-être du deux par quatre (2 x 4), des billes qu'ils vont envoyer à l'extérieur, mais qui vont plutôt essayer de travailler sur des produits dérivés qui eux sont générateurs d'emplois et aussi d'emplois disons de haut-savoir, des gens disons qui ont une bonne formation, une bonne scolarisation.

360 Parce qu'on se rend compte aussi que, et ça, ça va être vrai pour la Côte-Nord comme ça l'a été pour la région de Montréal et ainsi de suite, ce qu'on se rend compte, c'est que les emplois qui sont créés, puis les emplois disons qui ont des bons salaires, ainsi de suite, c'est des emplois qui exigent une bonne formation.

365 Et ces emplois-là, vous les retrouvez dans les usines qui font de la deuxième ou troisième transformation, des produits plus raffinés, plus sophistiqués, demandant une haute technologie, ainsi de suite.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

370 Mais comment le fait de réserver une partie de l'énergie pourrait favoriser ça, quel lien vous faites entre ça et la création des entreprises de deuxième transformation?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

375 Ah, c'est parce que dans les usines de deuxième transformation, même si vous avez par exemple des produits disons sophistiqués, pour les élaborer, ça demande, des fois, une certaine quantité d'énergie.

380 Je pense, parce que des fois, je prends juste par exemple des usines mettons de pièces en aluminium, quelque chose du genre. Disons que ça, c'est de la deuxième et troisième transformations, mais pour le coulage, pour la fonte, ainsi de suite, ça exige quand même une certaine quantité d'énergie.

385 Et lorsque tu veux attirer ce type d'entreprise là dans le coin, bien eux autres aussi, parce qu'ils sont très en demande, et si tu les attires avec une énergie qui est plus basse que ce qu'ils peuvent rencontrer dans un autre pays, une autre section de la province, bien, c'est ici qu'elles vont s'établir. C'est dans ces termes-là.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

390 Vous parlez pour le Québec en général?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

395 Oui, oui.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

OK.

400

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Et je parle aussi à l'échelle mondiale. Je veux dire, actuellement, des entreprises sont très en demande, puis la région qui offre les meilleures conditions, ce sont elles qui ont des chances d'attirer ces entreprises-là. Et si tu vends par exemple une partie de l'énergie à tel coût qui est disponible, bien là, ça risque peut-être d'attirer les entreprises.

405

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Monsieur Lapointe, vos propos, c'est pour l'ensemble du Québec, parce qu'il n'y a pas de tarif différentiel, il y a pas de tarif différent à Montréal et la Côte-Nord.

410

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Non.

415

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Mais vous plaidez pour que le Québec ait suffisamment d'énergie de façon à pouvoir attirer des entreprises étrangères qui nécessitent de l'énergie.

420

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Oui.

425

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

À votre connaissance, est-ce qu'il y a des entreprises qui auraient souhaité s'installer au Québec et particulièrement sur la Côte-Nord, mais qui n'ont pas pu le faire parce qu'elles craignaient de ne pas avoir suffisamment d'énergie disponible?

430

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Je sais que - bien actuellement, il y a un projet que vous connaissez sans doute, ça fait à peu près deux-trois (2-3) ans, la seconde phase d'Alouette à Sept-Îles qui, à toutes fins pratiques, c'est ce qu'actuellement l'énergie qui est disponible de l'Hydro à toutes fins pratiques ne permettrait pas de réaliser par exemple un projet d'augmenter la capacité de production à Alouette à Sept-Îles.

435

440 Alors juste ça, en tout cas c'est ce que les gens nous disent. Même s'ils le demandent, il y a pas d'énergie actuellement qui serait disponible pour eux. Et ça, s'il y en avait un peu plus, possiblement que cette énergie-là serait là et encore une fois, bien, si tu développes encore ton usine, bien, de l'emploi!

445 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Merci. Dans votre mémoire, vous nous parlez aussi d'économie d'énergie.

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

450 Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

455 On sait que certains privilégient la construction de barrages, d'autres souhaiteraient qu'on fasse aussi davantage de gestion de la demande d'efficacité d'énergie, puis vous nous dites que ce serait avantageux pour tous parce que les Québécois y gagneraient à faire de l'économie d'énergie.

460 Il faut encore que ces projets-là d'économie d'énergie soient concurrentiels avec les projets générateurs d'énergie. Comment vous voyez ça?

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

465 Moi, je vois pas d'irréconciliable. Je pense que les deux (2) pourraient être faits concurremment.

470 Ça t'empêche pas de faire de l'économie d'énergie tout en continuant de la production d'énergie, le harnachement de tes ressources hydrauliques. Je veux dire, il y a aucun inconvénient à ça.

475 Ce que tu vends pas, autrement dit ce que tu vends pas au Québec, il y a rien qui nous empêche de le vendre à l'extérieur. Je pense que l'Arabie Saoudite, lorsqu'elle produit du pétrole, c'est pas juste pour leur consommation personnelle, alors ils en produisent pour l'échelle mondiale, puis tout ce qu'ils pourraient vendre, ils le vendent.

Et je pense que c'est la même chose pour l'hydroélectricité. Parce que ce l'on dit là-dedans aussi, c'est que ces ressources-là ne sont pas inépuisables mais surtout éternelles.

480 On sait très bien qu'avec la modification qui se passe au niveau du climat, il y a rien qui dit que dans cinquante (50) ans, cent (100) ans, toutes les ressources hydrauliques qu'on a derrière nous vont être encore là. Parce que si vous avez un réchauffement du climat, ça amène des modifications climatiques puis il y a rien qui dit que les précipitations que vous avez en arrière, si

485 dans cent (100) ans on n'en a plus d'eau, puis ces barrages-là, ou l'eau est rendue ailleurs, bien, c'est eux qui, je pense, vont être assez intelligents pour les développer.

490 Et ça, bien, c'est sûr que là, peut-être éternelles, je me situais peut-être à l'échelle géologique dans le temps, là, mais on sait jamais ce qui peut arriver et d'après moi, avec les modifications climatiques qui arrivent, si on a des ressources, moi, pour nous, le collègue, c'est le choix écologique, donc développons l'hydroélectricité.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

495 Vous nous dites justement que maintenant qu'il y a une ouverture des marchés nord-américains et qu'on peut vendre des surplus, il y a un avantage certain, même si on a des surplus d'énergie suite à avoir mis en place des programmes d'efficacité énergétique, maintenant il y a une ouverture. On peut profiter de ces ouvertures-là.

500 Maintenant, vous nous dites aussi dans votre mémoire que ce serait donc avantageux pour les consommateurs, avantageux au plan du développement durable. En termes d'image de marque du Québec et d'Hydro-Québec, est-ce que vous estimez que ce serait aussi important cette notion-là, qu'elle soit prise en considération?

Est-ce que ça pourrait servir pour mettre en marché une énergie disponible?

505 **PAR M. ROGER LAPOINTE:**

510 Exactement, parce que je pense que l'eau, comme c'est un cycle naturel, ça s'inscrit directement dans le développement durable. Est-ce qu'il y a plus durable qu'un cycle naturel, je veux dire, qui est là continuellement. Tu as ton soleil et tu as tout, tout est en place, je veux dire, et d'après moi, au contraire, s'il y a de quoi qui est écologique et s'il y a de quoi qui est bon pour l'environnement, d'après moi, c'est naturel, par conséquent on y va.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

515 Je pense que ce que voulait dire ma collègue Journault, c'est, est-ce que le fait également de se préoccuper d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie, ça peut également être bon vendeur sur les marchés externes?

520 **PAR M. ROGER LAPOINTE:**

525 Moi, d'après moi oui, parce que de toute façon, la demande énergétique, qu'on le veuille ou non, je veux dire, est en hausse continue. Tu vas faire de l'économie d'énergie, mais dû au fait que les activités humaines augmentent, automatiquement, disons, ta demande va continuer quand même à augmenter.

Et pour y répondre, tu peux te permettre à la fois de faire de l'économie d'énergie, donc que tu jettes pas ton énergie pour rien, puis que tu continues à en produire, puis de toute façon, il va toujours y avoir une demande pour ça pareil.

530 Plus tu aménages, autrement dit, plus tu peux faire d'autre chose avec et ainsi de suite.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

535 Monsieur Lapointe, comment vous voyez ça le partenariat? On parle de plus en plus de partenariat d'affaires avec les régions lorsqu'Hydro-Québec met en place des équipements de production, puis d'ailleurs le gouvernement du Québec a modifié la Loi sur les cités et villes pour permettre justement cette nouvelle forme d'association avec la région, comment vous voyez ça et jusqu'où ça devrait aller?

540 Parce que certains nous disent, c'est nécessaire pour le développement des régions qu'on s'associe lorsqu'il y a de l'utilisation des ressources naturelles.

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

545 Oui, bien, je pense que de toute façon, ce que je pense, c'est que si par exemple, ça avait été fait il y a quelques années, lorsqu'Hydro a développé beaucoup le potentiel hydroélectrique sur la Côte-Nord, il est assuré que si les redevances qui vont commencer bientôt, mais si elles avaient existé il y a quelques années, en fait c'est là qu'on peut parler de lien entre l'entreprise et tout, je pense que le développement de la Côte-Nord aurait peut-être pu prendre une autre tangente.

550 C'est qu'actuellement, le handicap qu'on a dans une région-ressource, c'est que les gens viennent chercher la ressource, mais ils laissent peut-être pas, je veux dire, ils restent peut-être pas suffisamment pour que la région réussisse à se développer.

555 Mais moi, je pense que de toute façon, on n'aura pas le choix, je pense que de plus en plus, c'est ça, il y a une interdépendance entre les entreprises, ainsi de suite, et je pense que c'est quelque chose qu'on est appelé à vivre avec ça, parce que maintenant, à l'échelle mondiale, la mondialisation fait que c'est ça, il y a plus de territoires, il y a plus de choses, tout est dans un milieu compact.

560

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Lapointe, nous vous remercions pour votre témoignage.

565

**PAR M. ROGER LAPOINTE:**

Merci.

570

---

**ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC**

575 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous invitons maintenant l'Association de l'industrie électrique du Québec et son porte-parole, monsieur Jacques Marquis.

580 Comme vous êtes accompagné, j'apprécierais que vous présentiez la personne qui vous accompagne s'il vous plaît.

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

585 Bonjour madame la Présidente. Je vais présenter mon confrère, monsieur Michel Dubeau qui est premier vice-président de l'Association de l'industrie électrique du Québec.

Je ferai la présentation du mémoire et moi-même et monsieur Dubeau pourrons répondre à vos questions.

590

Je tiens d'abord à remercier la Commission de nous permettre de faire valoir notre point de vue sur le projet de Toulnostouc par rapport à notre industrie, et plusieurs éléments, je pense, de notre mémoire, de notre présentation rejoindront quelque peu ce que monsieur Lapointe vient de présenter, mais j'en suis quand même heureux.

595

D'abord quelques mots d'introduction sur notre Association.

LECTURE DU MÉMOIRE.

600

Page 2, premier paragraphe, fin.

L'Association regroupe cent soixante (160) à cent soixante-dix (170) entreprises.

LECTURE DU MÉMOIRE.

605

Page 3, troisième paragraphe, fin.

Ce qui pour nous est une erreur stratégique.

610

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, deuxième paragraphe, milieu.

615

Pour ne pas dire devant les conséquences de nos périodes d'indécision. Rapidement, nous devons mettre en branle la construction d'ajouts à la capacité de production, et il est urgent d'agir.

LECTURE DU MÉMOIRE.

620

Page 4, troisième paragraphe, fin.

Une perte de fiabilité d'approvisionnement; ils sont affectés par des "brown-out" alors que les distributeurs sont au bord de la faillite. Les consommateurs, je le disais tantôt, subissent des "brown-out", mais en plus, la sixième économie mondiale en est profondément affectée.

625

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, cinquième paragraphe.

630

Et demandait aux agences fédérales de tout faire pour accélérer la construction de nouvelles centrales de production, comme la demande dépasse largement l'offre.

Je vous épargnerai la citation en anglais.

635

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 4, fin.

640

Il faut quand même aussi réaliser que mettre des nouvelles centrales en production nécessite un temps, qu'il s'agisse de centrales hydroélectriques, cinq-six-sept (5-6-7) ans, des centrales de production thermique trois-quatre-cinq (3-4-5) ans.

LECTURE DU MÉMOIRE.

645

Page 5, premier paragraphe, fin.

La Californie est donc pour nous un exemple absolument à ne pas suivre, particulièrement en ce qui concerne le développement de moyens de production et d'infrastructures de transport.

650

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, troisième paragraphe, fin.

655

Les gaz naturels, une ressource que nous ne contrôlons pas.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 9, troisième paragraphe, fin.

660 Il s'agit en effet d'une énergie propre, renouvelable, par laquelle le Québec dispose d'un  
moyen d'intervention irremplaçable, et ce moyen permet de poursuivre un développement  
économique intelligent dont le Québec a grandement besoin.

665 Pour toutes ces raisons, l'Association de l'industrie électrique du Québec est donc en  
faveur de l'aménagement de la rivière Toulnostouc tel que présenté par Hydro-Québec.

Et nous demandons au BAPE de bien vouloir en recommander la réalisation. Merci  
beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

670 Monsieur Marquis, merci. Alors vous avez clairement démontré dans cette allocution que  
tout est question d'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie. La demande est croissante, et  
du côté de l'offre, l'alternative qui vous sourit davantage est la production d'énergie  
hydroélectrique par rapport à des approvisionnements extérieurs ou par rapport à d'autres filières  
675 de production.

Jusqu'où on doit aller dans l'accroissement de l'offre d'énergie hydroélectrique? Est-ce  
qu'on doit être autosuffisant au Québec? Est-ce que c'est ça l'avenue que vous privilégiez?

680 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Il faut avoir un minimum d'autosuffisance et il faut s'assurer, pour le bien collectif des  
Québécois, qu'on puisse assurer l'approvisionnement en énergie électrique pour les années à  
venir.

685 Tant qu'on n'aura pas dans un avenir de quinze-vingt (15-20) ans développé d'autres  
moyens de production, peut-être plus autonomes et peut-être aussi avantageux que la filière  
hydroélectrique, mais on n'est pas là encore, on n'est pas rendu là.

690 Par contre, il est important, je crois pas qu'on puisse accepter en tant que société de  
vivre des problèmes que vit présentement la Californie. Et quand je dis la Californie, même  
l'Alberta qui commence à avoir des problèmes identiques.

695 Je pense que c'est tout à fait inacceptable, lorsqu'on a une ressource telle que  
l'hydroélectricité, il en reste encore à développer, il y a des développements rentables  
économiquement, environnementalement et socialement, je pense que ce serait une erreur de  
ne pas le faire.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

700

Donc vous accepteriez qu'on développe tant que c'est économiquement rentable, environnementalement acceptable et accepté par les populations?

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

705

Et accepté par les populations locales, effectivement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

710

Quand vous faites une analogie avec la Californie, est-ce qu'on peut prétendre que la situation californienne est identique à la situation québécoise?

Est-ce qu'il y a des éléments qui diffèrent qui pourraient expliquer la situation qui se produit en Californie?

715

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

720

Je ne voulais pas prétendre que la situation du Québec est aussi dramatique que celle de la Californie. Par contre, la Californie qui est entrée dans un processus de dérèglementation jusqu'au niveau du marché de détail en 96 avait, pendant de nombreuses années avant de se lancer dans le processus de dérèglementation, et je veux pas critiquer leur processus de dérèglementation, il y a sûrement des lacunes, puisque d'un côté, on fixait le prix au consommateur, mais on laissait les prix de la production continuer à augmenter. Ce qui fait que pour les distributeurs, ça devient une situation intenable.

725

Par contre, je pense qu'il est important de réaliser que la Californie avait décidé il y a de cela une quinzaine d'années, entre douze (12) et quinze (15) ans en tout cas, de ne pas construire d'autres centrales sur leur territoire. C'est des situations différentes, il faut l'admettre. C'était des centrales thermiques qu'ils avaient à construire ou des centrales nucléaires. La Californie n'a pas la chance d'avoir de l'hydroélectricité comme nous en avons.

730

Et pour avoir parlé à des gens en Californie comme ailleurs, je pense qu'ils nous envient beaucoup d'avoir cette ressource disponible à portée de notre main.

735

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous nous avez dit plus tôt que la filière thermique est une filière que vous ne privilégiez pas, dans le marché de l'achat-revente, si je ne m'abuse, Hydro-Québec achète sur le marché américain de l'énergie électrique qui est produite par des centrales thermiques.

740

Est-ce que c'est une approche qui vous heurte un peu ou si vous acceptez cette situation?

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

745 Les centrales thermiques ont cette caractéristique de ne pouvoir être arrêtées et remises en marche aussi rapidement qu'une centrale hydroélectrique. Ce qui fait que cette énergie-là serait utilisée de toute façon quelque part sur les marchés américains.

750 Donc ce qu'on fait, c'est qu'on génère des profits additionnels par des achats-reventes, ce qui permet quand même au moment de grande consommation et de besoins énergétiques très élevés, de pouvoir compenser les besoins sur les marchés américains. Ce qui à la longue nécessite moins de constructions pour pouvoir répondre aux besoins énergétiques.

755 D'ailleurs, c'est pas une invention du Québec, les pays scandinaves le font avec le nord de l'Europe, et c'est quelque chose qu'on voit de plus en plus.

760 Maintenant, je pense qu'il faut faire attention aussi quand on dit - c'est sûr qu'on est pour l'hydroélectricité. L'hydroélectricité est une meilleure filière que de faire du gaz naturel. Le gaz naturel est meilleur que de faire une centrale au charbon ou une centrale au pétrole, voire même le nucléaire. Il y a une gradation à suivre là-dedans.

765 Je pense que si on y va d'une façon un peu plus terre à terre, si on remplace de la production au charbon par de la production au gaz naturel, par des centrales de turbines à gaz à cycles combinés, bien, on rend un service à tout le monde. Mais si on remplace en plus cette production-là au gaz naturel par de l'hydroélectricité, on rend encore de meilleurs services. Donc il faut le regarder de façon globale.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

770 À votre connaissance, les centrales thermiques qui sont opérées par Hydro-Québec, est-ce qu'elles fonctionnent toutes au gaz naturel ou si elles fonctionnent certaines au mazout encore?

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

775 Je pense que c'est encore au mazout, mais c'est des centrales qui sont pas utilisées sur une base continue à moins d'exception. C'est beaucoup plus des centrales qui sont utilisées en pointe. Je pense entre autres aux centrales de turbines à gaz comme la Sitière qui sert pratiquement jamais. L'Hydro-Québec me rectifiera si je suis pas correct, mais à ma connaissance, il s'agit pas de gaz naturel.

**PAR M. MICHEL DUBEAU:**

785 C'est-à-dire que la centrale de Tracy, à ma connaissance, est au pétrole alors que les centrales à turbines à gaz évidemment sont au gaz, je crois. Mais il faudrait vérifier, c'est possiblement aussi au diesel.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

790 Hydro-Québec pourra peut-être corriger s'il y a correction à faire ou compléter l'information ultérieurement.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

795 Vous citez dans votre mémoire justement le président Bush qui dit qu'il faudra faire face à la demande d'énergie et produire pour les consommateurs américains plus d'énergie, et la citation se termine en disant qu'il faut regarder du côté des énergies nouvelles et de la conservation, et un peu comme John Kennedy l'avait prédit: nous y arriverons!

800 Est-ce qu'on devrait aussi au Québec prendre les devants et aller du côté des économies d'énergie? Est-ce que vous pensez que ça peut être un élément comparable lorsqu'on discutera sur la scène internationale des questions environnementales au plan énergétique des approches que chaque région du monde ou chaque pays fait en termes d'économie d'énergie?

805 Parce que vous nous avez aussi cité l'Agence d'efficacité énergétique qui nous dit qu'on avait fait des grands progrès, le Québec, de 84 à 94, mais ça s'est fait surtout dans les cinq (5) premières années, ça fait quatorze (14 ) ans de ça, et pour avoir aussi lu le rapport que vous citez, ce rapport-là indiquait que l'Ontario était en voie de faire des percées dans le domaine de l'efficacité énergétique.

810 Alors j'aimerais vous entendre sur cette question-là.

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

815 Je pense que dans toute mesure d'efficacité énergétique, il y a toujours, pour la société, une notion aussi de rentabilité. Et il est important, lorsqu'on fait, et on en a fait déjà beaucoup au Québec, il y en a sûrement encore à faire, mais il faut que ce soit des mesures qui soient rentables pour la société.

820 Ces mesures-là, pour un industriel ou pour un utilisateur résidentiel, on doit pouvoir se rendre compte à la fin de la journée qu'il nous reste de l'argent dans nos poches et non pas qu'on en a dépensé de façon additionnelle.

825 Maintenant, je pense qu'au Québec, on a quand même déjà fait beaucoup d'efforts et il y a eu beaucoup de résultats, et je comparerais ça un peu, si vous me le permettez, à mon score de golf. Ça fait trente (30) ans que je joue au golf, mon score s'est beaucoup amélioré les premières années, mais plus ça avance dans le temps, plus ça me coûte cher en balles et en temps pour essayer de continuer à le descendre!

830 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Vous y allez encore?

835 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Et j'y vais encore, et j'y ai beaucoup de plaisir et les autres aussi.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

840

Justement, est-ce qu'on doit regarder seulement la question financière ou si l'investissement pour les questions d'efficacité énergétique doivent aussi considérer l'aspect global, lorsqu'on voit que les marchés nord-américains ou américains même ont tendance à aller vers les économies d'énergie, que ça pourrait devenir un critère comparable pour les sources d'énergie?

845

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Il est évident que les critères de rentabilité aussi peuvent varier d'un pays à l'autre. Si on compare par exemple aux États-Unis les coûts en énergie électrique, ils sont de beaucoup supérieurs à ce qui se passe ici. Ce qui fait qu'à un moment donné, c'est un choix qui s'impose. Ils vont probablement en faire plus que nous.

850

Puis les pays qui ont développé le plus de mesures d'efficacité énergétique sont ceux où l'énergie coûtait le plus cher, c'est évident. C'est un incontournable, je pense, en autant que nous, on est concerné, que ce soit rentable.

855

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce qu'à votre avis, Hydro-Québec a un intérêt, un avantage à favoriser l'efficacité énergétique ou les économies d'énergie ou la réduction, la gestion de la demande?

860

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

La gestion de la demande et l'efficacité énergétique, je pense que c'est deux (2) choses qu'il faut distinguer. La gestion de la demande, ce qu'on fait, c'est qu'on déplace la demande dans le temps.

865

Plutôt que de prendre, j'entendais hier soir, on parlait de la Ville de Baie-Comeau qui demande aux gens de pas utiliser trop d'électricité par exemple à l'heure du souper, de pas prendre de douche, de pas partir le lave-vaisselle, etc., mais il reste que moi, à la fin de la journée, je vais prendre ma douche quand même, puis je vais utiliser aussi mon lave-vaisselle.

870

Alors ce que je fais, c'est que je baisse la pointe tout simplement, c'est ce que je fais, donc ce qui me permet peut-être d'avoir moins de besoins d'installations en puissance, mais en énergie, je vais consommer la même chose au bout de la journée.

875

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Il n'est pas dit que vous pourriez pas la réduire non plus, cette demande.

880

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Et d'ailleurs, c'est un peu ce que je disais tantôt...

885

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Plutôt que de la déplacer.

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

890

Bien, la réduire, c'est par des moyens d'efficacité énergétique. Et comme on disait tantôt, il y en a déjà eu beaucoup de faits au Québec, et l'Agence d'efficacité énergétique continue à travailler avec des programmes pour s'assurer qu'on continue vers des mesures d'efficacité énergétique rentables.

895

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais ma question était: est-ce qu'Hydro-Québec, à votre avis, devrait être un joueur actif en la matière ou si elle doit laisser ce rôle à l'Agence par exemple?

900

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Moi, je pense que quand on parle d'efficacité énergétique, on ne doit pas seulement parler d'efficacité énergétique au niveau électrique, on doit parler d'efficacité énergétique dans son sens le plus large possible.

905

Et si on doit, pour utiliser notre énergie plus efficacement, remplacer une consommation de pétrole par de l'électricité, bien faisons-le si c'est rentable au point de vue environnemental et au point de vue économique.

910

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous êtes le représentant de l'Association de l'industrie électrique au Québec, est-ce que vous déployez certaines énergies de votre côté à développer des produits qui favorisent les économies d'énergie? Êtes-vous actif en la matière, ou les gens que vous représentez?

915

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

À ma connaissance, dans les membres de notre Association, particulièrement dans le secteur du génie-conseil, mon confrère me corrigera, parce qu'il est du monde du génie-conseil,

920

il y a beaucoup de firmes qui travaillent effectivement sur des projets, des mesures d'efficacité énergétique.

**PAR M. MICHEL DUBEAU:**

925

Mais évidemment, ces mesures-là, quand on les présente au client, la première chose qu'il demande, c'est quoi le "pay-mark", en combien de temps que ces mesures-là qu'on va implanter vont se payer par l'économie d'énergie!

930

Peu de gens seront pas sensibles à cette mesure-là. Bien moi, au point de vue d'économie d'énergie, il y a une chose que j'aimerais apporter, c'est que c'est fortement influencé par le comportement des gens.

935

On a vu dernièrement avec l'augmentation du prix du pétrole, pour les voitures, les gens, les premières semaines, ont crié fort. Le prix du pétrole a diminué un peu mais il n'est jamais revenu au prix où il était il y a six (6) mois, et tout le monde a encore les grosses voitures qu'ils avaient et tout le monde va mettre de l'essence.

940

Qu'est-ce qu'ils ont fait, ils ont tout simplement rebalancé leur budget familial pour compenser pour ça. Les habitudes des Québécois ont été développées par des décennies que l'énergie électrique est plus dispendieuse et abondante.

945

Du jour au lendemain, les amener à diminuer le thermostat à dix-huit degrés Celsius (18° C) puis se promener en habit de skidoo dans l'appartement, c'est pas évident. Puis c'est ça l'économie d'énergie. C'est pas de déplacer la pointe.

950

Ça fait qu'Hydro-Québec ou d'autres arrivent avec des plans d'économie d'énergie, c'est une chose, mais ce qu'il va falloir changer, c'est la mentalité des gens, puis ça, c'est pas mal plus dur.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

955

Puis il y a l'entreprise aussi qui est consommatrice, il n'y a pas que les consommateurs comme vous et moi. De ce côté-là, est-ce qu'il y a des efforts qui sont déployés par les membres de votre Association?

960

**PAR M. MICHEL DUBEAU:**

965 Toutes les entreprises ont intérêt à économiser de l'énergie, mais en autant qu'il y a une rentabilité. S'ils économisent de l'énergie, mais ça coûte plus cher économiser de l'énergie que le prix de l'énergie, évidemment qu'ils auront pas d'intérêt.

Les entreprises sont là pour faire un profit. Donc elles dépenseront pas de l'argent pour récupérer moins d'argent. C'est peut-être plate, bête et méchant, mais c'est la réalité de la vie.

970 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Est-ce qu'il y a de la recherche et du développement pour que justement, des équipements performants soient mis en place de ce côté-là?

975 **PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Bien en fait, c'est quelque chose qui est pas nouveau pour les fabricants d'équipements. J'y ai travaillé pendant vingt-cinq (25) ans avant d'être le porte-parole de l'industrie du Québec, et je peux vous assurer qu'il y a un travail continu qui se fait à améliorer tous les équipements, qu'il s'agisse de turbines, qu'il s'agisse de transformateurs, qu'il s'agissent même des transformateurs de distribution que vous avez derrière chez vous, il y a toujours un exercice d'amélioration de l'équipement pour le rendre plus efficace, de façon à diminuer le niveau de pertes.

980 Au niveau des utilisateurs à travers les années, il y a eu des développements de moteurs électriques à haute efficacité, etc.

985 Mais il faut faire attention quand même, puis moi, je me rappelle toujours d'un exemple lorsqu'on parle d'efficacité énergétique, je pense que c'est dans l'état de New York ou la ville de New York qui avait subventionné l'achat de réfrigérateur à haut rendement énergétique. Alors tout le monde s'est tiré là-dessus et a acheté un réfrigérateur à haut rendement à grande efficacité énergétique.

990 Mais on s'est rendu compte qu'au bout d'un certain temps, ça avait eu un effet pervers. C'est que tout le monde avait gardé le vieux frigo, l'avait mis dans le garage pour conserver le stock de bière pour la fin de semaine ou le Coke. Alors la consommation, plutôt que de diminuer, a augmenté.

Il y a des effets des fois qu'il faut faire attention.

1000 **PAR M. MICHEL DUBEAU:**

Ça revient à ce que je disais, c'est le comportement de la population!

1005 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

1010

Cependant, selon l'Agence d'efficacité énergétique, là où le Québec a fait le plus de chemin en termes d'efficacité, c'est au niveau résidentiel. Alors les secteurs commerciaux et industriels semblaient encore laisser une place pour une amélioration de la performance, du moins si les chiffres qui ont été fournis par l'Agence sont exacts, là.

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

1015

Bien évidemment, on pourrait regarder quels types d'industries. On pourrait regarder différents types d'industries, mais je vous donnerai l'exemple peut-être du secteur de l'aluminium qui est un secteur quand même très connu dans la région.

1020

Si on regarde l'investissement fait par Alcan au Saguenay avec une production équivalente à des vieilles usines, on consomme beaucoup moins d'électricité qu'avant. Les vieilles technologies utilisées dans l'ancienne usine de Jonquière, dans le coût global, probablement qu'on devait parler de soixante pour cent (60 %) des coûts qui venaient de l'électricité.

1025

Et là, c'est une moyenne que je fais. Je veux pas dévoiler de secrets. Et probablement qu'avec les technologies modernes, on diminue le coût global, mais la proportion due à l'électricité est maintenant de l'ordre de trente pour cent (30 %). Ce qui fait que c'est un processus beaucoup plus efficace.

1030

Et dans l'exemple des alumineries, on entendait le chiffre hier soir de sept cent vingt-cinq (725 MW) ou sept cent cinquante mégawatts (750 MW) pour une usine de l'Alcoa à Baie-Comeau, alors ça vous donne une idée quand même de l'ampleur de l'amélioration apportée en migrant d'une très vieille technologie à une technologie beaucoup plus moderne.

1035

Maintenant, ça, c'est un "step" majeur. Il y a d'autres cas où il peut y avoir - maintenant, je vais simplement vous mentionner que parmi nos membres, c'est sûr qu'il y a des gens qui travaillent à développer des équipements qui servent au secteur industriel, mais notre association à nous s'intéresse particulièrement à trois (3) choses: la production, le transport et le distribution d'électricité.

1040

Au niveau de l'usage, je suis un petit peu moins familier, sauf par certaines expériences passées.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1045

Alors messieurs Dubeau et Marquis, nous vous remercions pour votre témoignage.

**PAR M. JACQUES MARQUIS:**

Merci de votre attention.

1050

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes.

---

1055

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1060

**REPRISE DE LA SÉANCE  
FAMILLE MARCEL JOURDAIN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1065

Alors nous reprenons cette séance avec la présentation du mémoire par la famille de Marcel Jourdain qui est représentée par monsieur Grégoire Jourdain ainsi que par madame Line Morissette.

Bonjour.

1070

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

Bonjour.

1075

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous vous écoutons.

1080

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

Merci. Alors moi, pour commencer, je voudrais peut-être faire une lecture du mémoire qu'on vous a envoyé la semaine dernière, juste pour peut-être mentionner une petite lecture comme ça pour ensuite arriver à faire une petite explication brève.

1085

Alors c'est ça, nous avons préparé un mémoire à l'attention de vous, la Commission, sur les impacts du projet hydroélectrique de la rivière Toulnostouc. Alors ce mémoire a été fait ici en partie avec tous nous la famille qu'on représente, la famille Jourdain, une partie qui a pu pouvoir se déplacer ici à Baie-Comeau, mais vous comprendrez que c'est pas tout l'ensemble de la famille qui a pu se rendre ici, étant donné la distance.

1090

Et on dédie ce document-là à la mémoire de mon grand-père à moi qui est Marcel Jourdain, et on vous dit entre autres, pour commencer!

LECTURE DU MÉMOIRE.

1095

Page 4, fin.

Donc, je pense, à faire mention ici de l'envergure des répercussions sur le territoire.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1100

Page 5, troisième paragraphe, milieu.

Alors on a en annexe aussi une carte qui indique comment est-ce que ça affecte le territoire 285.

1105

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, quatrième paragraphe, milieu.

1110

Et des pertes sur le territoire.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, cinquième paragraphe, milieu.

1115

Avant l'arrivée de ces fameuses sociétés.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1120

Page 5, sixième paragraphe, fin.

Alors c'est dire les coûts que cela a pu engendrer et les répercussions que ça peut avoir.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1125

Page 6, premier paragraphe, fin.

Donc tous nos ancêtres, et c'est un document qui avait été fait par le cinéaste, monsieur Arthur Lamothe, et qu'on se réserve comme preuve à l'appui.

1130

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 6, quatrième paragraphe, fin.

1135

On parle ici de savoir s'il y a eu une consultation auprès des familles qui sont touchées par le territoire, ce qui n'a pas été fait.

LECTURE DU MÉMOIRE.

1140

Page 6, cinquième paragraphe, fin.

En partie pour le territoire du lot 285, et en ce qui concerne la délimitation qui a été faite, nous sommes en désaccord.

1145

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 7, deuxième paragraphe, fin.

Ce sont là les mots de mon grand-père, de Marcel Jourdain.

1150

LECTURE DU MÉMOIRE.

Alors pour continuer, je vais laisser Grégoire continuer de prendre la parole.

1155

Alors ce qui lui fait le plus grand tort, c'est de voir s'accaparer le territoire sans avoir aucune consultation. Et ça, il mentionne en fait que le territoire, le lot a toujours été délimité depuis de nombreuses années par des aînés qui ont vu et affirmé que ce territoire, tous les territoires avaient été délimités par chaque famille ancestrale, et que le lot, en fait, 285 faisait mention mon oncle Grégoire, c'est de dire qu'il a toujours appartenu à la famille Jourdain et que de voir aujourd'hui s'installer des personnes qui vont venir s'accaparer du territoire, et n'être même pas venus le consulter, lui et les membres de sa famille, ça le rend complètement - il peut pas accepter ça. C'est inacceptable de la part de lui et sa famille pour pouvoir voir de telles répercussions sur le territoire ancestral.

1160

1165

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Morissette, pour le bénéfice de la Commission et de l'assemblée qui est ici présente, est-ce que ce serait possible de nous indiquer où se situe exactement le territoire 285 dont vous nous parlez?

1170

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

En fait, je sais pas comment est-ce que je peux me servir - en fait, je croyais que vous aviez le document en question et que nous avons en annexe, par exemple, à l'annexe 4, une carte qui délimitait le lot, donc une délimitation qui a été faite depuis de nombreuses années.

1175

Ce qui est en bleu, en fait, c'est le lot 285.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1180

Le problème que j'ai, c'est que j'ai une photocopie, alors je ne peux pas voir.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1185

Je peux vous amener le document que j'ai ici.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1190

Est-ce qu'Hydro-Québec, vous avez des cartes qui nous permettraient de voir ce territoire?

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

L'occupation ancestrale, c'est ce qu'il y a en bleu et la partie rouge, c'est la partie que Betsiamites dit comprendre.

1195

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

Alors si je comprends bien, madame Morissette, le lot 285 touche au lac Bouffard puis au lac Caron, c'est dans ce secteur-là?

1200

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

Oui, exactement.

1205

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

Et il descend jusqu'au lac...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1210

Est-ce que vous pensez avoir une carte disponible? Elle arrive! D'accord, merci.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1215

En attendant que la carte arrive, est-ce que vous êtes au courant, j'imagine, du projet qu'Hydro-Québec a l'intention de faire sur la rivière Toulnostouc qui est beaucoup plus en aval de votre lot de piégeage?

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1220

En aval, dépendamment, où est-ce que vous voyez, je comprends pas.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1225

Le barrage par exemple qui est prévu sur la rivière Toulnostouc est beaucoup plus au sud du barrage actuel, donc il est au sud du lac Sainte-Anne.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1230

Oui, sauf que nous avons aussi su qu'il y a pas eu d'études d'impact qui ont été faites au-dessus de la délimitation qui va avoir lieu du barrage. Alors comment est-ce qu'on peut savoir qu'il n'y aura pas de répercussions au niveau de la faune et du territoire s'il n'y a pas eu d'études qui ont été faites à ce niveau-là?

1235 Alors nous, ce qu'on a su, c'est que oui effectivement, il y a eu des études d'impact qui ont été faites, mais en bas de la zone du barrage.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1240 C'est vrai, Hydro-Québec nous a informés qu'eux entrevoyaient des impacts plutôt positifs, parce que normalement, l'effet de ce projet-là ferait en sorte que le niveau d'eau, le marnage comme on appelle, serait moins important que maintenant.

1245 Maintenant, il y a un marnage qui est assez important sur le lac Sainte-Anne, on parle de vingt-six mètres (26 m) de marnage, c'est-à-dire que le niveau de l'eau peut varier de vingt-six mètres (26 m).

Est-ce que présentement, vous subissez comme gestionnaire d'un lot de piégeage des impacts des effets de ce marnage-là?

1250 **PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1255 Alors il dit ici que ça ne peut pas ne pas avoir de répercussion sur le territoire, parce que ça touche de façon trop près le territoire. Et on peut voir entre autres avec la délimitation, je peux dire de la Bande de Betsiamites ici, qui entre complètement à l'intérieur du lot 285.

1260 Et étant donné que les travaux vont toucher de très près le territoire, il ne peut pas ne pas y avoir de répercussions, ne serait-ce que l'achalandage que ça va créer, ne serait-ce que les routes d'accès qui vont avoir lieu sur le territoire et tout ce qu'il y a comme répercussions autour.

1265 Il dit que déjà dans le passé, on nous a dit qu'il n'y aurait pas de répercussions pour un autre projet. Alors il dit, c'est ce qu'on nous a dit d'ailleurs en premier quand on parle du barrage de SM-3, quand on a commencé les travaux, et qu'il n'y aurait pas de répercussions sur le territoire.

Mais c'est ce qu'on voit déjà, le taux d'achalandage a excessivement monté. Les forêts sont complètement dévastées et en tout cas, lui, comme il dit, il peut pas ne pas y avoir de répercussions, parce que ça touche directement le territoire en question.

1270 Alors il fait référence à la première partie du projet qui a déjà fait une affectation sur le territoire en ce qui concerne la déforestation du territoire, et aussi en ce qui a trait aux routes d'accès, pour amener justement hors du territoire les coupes de bois qui ont dû être faites pour justement pour que les travaux puissent avoir lieu.

1275 Alors juste pour avoir accès au territoire, monsieur Jourdain mentionne entre autres que si vous croyez pour vous qu'il n'y a pas de répercussions, pour lui, ne serait-ce que de voir où est-ce qu'il a grandi avec sa famille et ses ancêtres, de voir toutes ces forêts être dévastées,

1280 d'avoir aucune, en tout cas de voir toute la dévastation forestière, ça lui fait complètement mal au  
coeur de voir cette forêt, cette nature qui est complètement - je sais pas comment, j'ai pas de  
mot pour ça, là!

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1285 Bon, madame Morissette, je pense que la carte est probablement disponible. On va  
peut-être regarder la zone où vont se faire les travaux et peut-être constater avec monsieur  
Jourdain quels genres d'impacts ça pourrait avoir sur son territoire.

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1290 Alors nous avons situé avec la flèche d'en haut le lac Fortin qui jouxte donc le territoire  
de piégeage qui a été tout à l'heure montré. Et en bas, la flèche bleue en bas, c'est le barrage  
du lac Sainte-Anne actuel.

1295 Et comme nous l'avons expliqué en audience, tous les travaux du projet vont se situer au  
sud de la flèche du bas. C'est-à-dire qu'on parle de plus d'une centaine de kilomètres entre la  
flèche du bas et la flèche du haut.

1300 Et vous avez très bien dit, l'impact positif qu'on a envisagé, et ça avait été dit en  
audience, que nous n'avons pas, c'est une zone de territoire que nous n'avons pas étudiée parce  
que nous considérons qu'elle n'est pas impactée du tout.

C'est la raison pour laquelle dans notre protocole de consultation, on n'a pas consulté  
officiellement la communauté.

1305 **PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1310 Alors je sais pas si monsieur Jourdain peut constater, à la lecture du projet qu'Hydro-  
Québec nous présente, les travaux sont complètement en aval du lot de piégeage de monsieur  
Jourdain. Donc monsieur Arnaud nous parle d'une centaine de kilomètres plus au sud du lac qui  
est occupé par monsieur Jourdain.

1315 Cependant, il y a des effets, comme je vous disais tout à l'heure, du marnage du  
réservoir qui, selon Hydro-Québec, représente un impact positif, parce qu'il va être réduit  
comparativement à la situation actuelle.

C'est ce que j'essayais de savoir tout à l'heure de monsieur Jourdain, si lui entrevoit des  
impacts au niveau du changement dans les niveaux d'eau. S'il a vu déjà dans le passé des  
impacts.

1320 Parce que vous avez parlé de la forêt, de la déforestation, mais le projet, il y a rien qui  
touche la forêt dans ce projet-là, à ce niveau-là.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1325 Alors pour essayer de situer un petit peu les travaux, ils vont être faits dans la flèche qui a été mentionnée, celle du bas, c'est ça?

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1330 Oui, exactement. Donc ça se situe environ à cent kilomètres (100 km) en dessous.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1335 Monsieur Arnaud, est-ce que ça serait possible de nous indiquer jusqu'où se répercutent les effets du marnage actuel et futur?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1340 Les effets du marnage actuel et futur sont les effets du marnage du réservoir dans sa totalité et donc ils se répercutent, je pense, jusqu'au lac, effectivement, jusqu'au lac Fortin.

1345 Maintenant, il faut dire que tout à l'heure, on a parlé de vingt-six mètres (26 m), l'historique a montré que c'était quand même inférieur. Et donc maintenant, on va avoir un marnage qui, au niveau de son amplitude, va être de la moitié, puisqu'on parle maintenant d'une douzaine de mètres.

Donc je crois même, il faudrait que je vérifie avec mes collègues, que plus on monte, plus le marnage a tendance à diminuer. Alors c'est un fait.

1350 Donc si vous voulez, plus on monte, plus l'effet va en diminuant. Et là ici, vous avez à la flèche bleue toute la zone du projet, comme vous avez pu le voir, avec les trois (3) portions de rivière qui ont été étudiées, toute cette zone et la zone finalement où va se développer le projet.

1355 De la même façon, les accès bien sûr sont par le bas, il n'y a aucun accès pour l'instant qui passe près de ce territoire-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et il y en a aucun d'envisagé?

1360 **PAR M. PATRICK ARNAUD:**

Aucun d'envisagé, absolument.

1365

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1370 Donc simplement pour préciser, monsieur Arnaud, ça veut dire qu'Hydro-Québec ne fait  
aucuns travaux, il n'y aura pas, on peut dire, sur les lieux, excepté peut-être pour surveiller  
l'érosion du réservoir?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1375 Absolument oui. Il y aura certainement, comme on vous l'a dit, on a une politique de suivi  
de nos ouvrages - il y a des gens qui disent éternels - mais nous, on pense que tant qu'Hydro-  
Québec sera là, elle surveillera ses ouvrages, et donc effectivement, il pourrait y avoir de temps  
en temps quelqu'un qui passe avec une chaloupe ou un bateau ou un survol en hélicoptère, pour  
vérifier l'érosion des berges.

1380 **PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

La surveillance se fait jusqu'en haut du lac Caron?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1385 Je pense que si on vérifie l'érosion sur le réservoir Sainte-Anne, on va faire tout le  
réservoir.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1390 Est-ce que vous pourriez nous montrer sur la carte le lac Arthur s'il vous plaît, parce que  
c'est écrit trop petit!

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1395 Est-ce que vous pouvez me le situer, est-ce qu'il est dans votre lot?

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1400 Oui.

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1405 Il serait situé par là. Attendez! Vous permettez que je regarde?

OK, je vais vous le situer! Voilà, le lac Arthur serait situé ici!

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1410

La délimitation en blanc sur la carte, alors est-ce que vous pouvez nous mentionner qu'est-ce que c'est que cette délimitation, le contour blanc, l'intérieur blanc?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1415

C'est le bassin de la rivière Toulnostouc.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1420

Alors les travaux ont lieu juste en aval, c'est ça?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1425

En aval du barrage, vous voyez le point. Alors les travaux vont avoir lieu en aval de cette flèche. Il va y avoir des travaux du barrage actuel, il va y avoir un barrage quatorze kilomètres (14 km) plus bas. Il va y avoir une galerie d'amenée de dix kilomètres (10 km) et une centrale qui va être située à peu près là.

1430

Et ensuite, on a délimité l'impact sur la rivière en trois (3) zones: une zone d'enneiement pour vingt-deux kilomètres (22 km) sur le réservoir, une zone à débit réduit, c'est-à-dire où on va garder un débit réservé, et une zone à débit qu'on appelle modifié qui est une zone qui descend et finalement, ça termine ici dans le réservoir de Manic-2.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1435

Alors c'est un petit peu plus bas que la carte qu'on vous a donnée. Alors ce qu'on voulait aussi, nous, mentionner par rapport aux travaux, c'est que la zone d'influence ou la zone qui sépare, qui fait la délimitation territoriale de la Bande de Betsiamites rentre complètement à l'intérieur du territoire du lot 285 qui a été délimité, on parle depuis des dizaines d'années.

1440

Alors c'était plus en propos de la délimitation territoriale qui avait été faite et aussi des impacts qui n'ont pas été, des études d'impact qui n'ont pas été faites nécessairement sur le territoire, en haut justement du projet comme on vient de nous expliquer.

1445

Alors c'est difficile de prévoir qu'il n'y aura pas d'impacts prévisibles et de prévoir seulement qu'il y a des impacts positifs au projet, puisqu'il y en a pas d'études qui ont été faites, et on peut pas confirmer ou déconfirmer qu'il y en aura pas. Alors sur quoi qu'on peut se baser, il y a rien de concret sur quoi qu'on peut se baser.

1450

Seulement dire que ce qui va toucher la zone plus haut, la zone du territoire, il y a une zone qui nous affecte, et ça rentre directement avec la rivière, une partie de la rivière Toulnostouc.

1455 Alors c'est là-dessus que nous autres, on voulait faire notre présentation, et de mentionner en fait que la zone territoriale ancestrale a été là depuis des décennies, et puis qu'on va confirmer encore la délimitation territoriale qui a toujours été faite là-dessus.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1460 Alors c'est ça, tout à l'heure, je vous disais qu'Hydro-Québec prévoyait que des impacts positifs à cause du changement de niveau qui serait moins important que maintenant.

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1465 Alors on affirme toujours des impacts, que des impacts positifs à tout projet qui va avoir lieu, pour justement peut-être nous empêcher de présenter des arguments défavorables.

1470 Mais comme on peut vous dire, on nous a déjà dit ça par le passé et présentement, on fait juste mentionner que dans la zone même tout près en haut, en tout cas il va y avoir des répercussions sur le territoire, et ça, le temps nous dira si ce sont des répercussions, que des répercussions positives qui vont avoir lieu sur le territoire.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

1475 Bon, tout à l'heure, Hydro-Québec nous a fait mention aussi qu'il y a un suivi environnemental qui est fait suite à ces travaux-là, est-ce que vous verriez d'un bon oeil une participation à ce suivi-là par exemple, compte tenu que vous êtes utilisateurs du territoire?

**PAR Mme LINE MORISSETTE:**

1480 Bien, nous aimerions au moins à tous points être informés et d'être consultés sur de tels projets, puisque, je veux dire, on nous a mis complètement de côté, sans même, comme mon oncle disait tantôt, comme s'il y avait jamais eu de personnes humaines qui avaient occupé ce territoire-là, qu'on se préoccupera pas de ce territoire-là, qu'il y a juste peut-être des animaux qui vivent là.

1485 Maintenant, il y a du monde aussi, il y a des Innus, il y a la famille Jourdain qui occupait ce territoire depuis de nombreuses années, et on aimerait être tenu, s'il vous plaît, d'être consulté, d'être informé sur des projets comme ça.

1490 Alors je vais essayer de résumer en quelques mots ce que monsieur Jourdain mentionne. C'est que c'est difficile pour nous d'arriver puis d'être aussi informés de toute l'étude, puisqu'on n'a aucune information.

1495 Nous, on se base seulement sur le territoire que nous avons, et on n'a aucune espèce d'information sur justement qu'est-ce que ça va amener, qu'est-ce que le projet va amener, et de pas être tenus au courant, et comme monsieur Jourdain dit, c'est que c'est facile de faire référence,

de dire qu'il n'y aura pas de répercussions et dire qu'il va y avoir que des répercussions positives sur le territoire.

1500 Mais quand on fait référence aux années passées et avec les projets antérieurs qui ont eu lieu sur le territoire, il n'y a pas eu que des répercussions positives, loin de là. Je pense qu'il y a eu des grosses cicatrices qui ont marqué le territoire, et ces cicatrices-là vont demeurer encore pour de nombreuses années.

1505 Alors on vous remercie de l'attention.

1510 Alors j'essaie encore de résumer! C'est qu'il mentionne ici, il se demande pourquoi ça a été fait de façon si rapide, et la délimitation qui a été faite ici en bleu dans votre document en rouge, pour la carte, il y a eu aucune consultation qui a été faite, et il dit qu'il veut pas du tout mettre le blâme à sa bande à lui, parce que je crois pas que ça ait touché la Bande de Uashat-Malioctenam, mais il comprend pas pourquoi il n'a pas été consulté.

1515 Et dans les dossiers, il dit même que c'est impossible que la Bande de Betsiamites puisse avoir le territoire jusqu'à l'intérieur du lot 285, puisque les ancêtres et la famille, les anciens auraient toujours mentionné qu'ils auraient vu les gens de Betsiamites, et côtoyer ne serait-ce que par amitié des gens de d'autres bandes, et ça ne s'est jamais fait. Il n'a jamais entendu dire dans les ancêtres et la famille, les aînés, qu'il y aurait eu mention de ces familles-là à l'intérieur du lot 285 toujours.

1520 Et ce qu'il mentionnait toujours, c'est la non-consultation, la non-information qui règne toujours. Est-ce que c'est pour justement faire aller les travaux plus vite et plus rapidement, faire avancer le tout pour que nous autres, la famille Jourdain, puissions avoir aucun mot à dire sur de tels projets?

1525 Alors on vous remercie de votre écoute et espérons que nos paroles vont être entendues.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1530 Avant que vous ne quittiez, j'aimerais quand même revenir sur des éléments d'information qu'Hydro-Québec nous a fournis, et j'en aurais peut-être une troisième à lui demander.

1535 Il nous a indiqué que le projet ferait en sorte de réduire le marnage actuel de vingt-six mètres (26 m) à à peu près douze mètres (12 m) ou un petit peu moins que vingt-six mètres (26 m), mais enfin, il serait réduit d'à peu près la moitié, donc selon Hydro-Québec, ce serait un impact positif à son projet.

1540 Il a également mentionné qu'il n'y aurait pas de chemin d'accès qui serait construit au niveau de votre lot de trappe.

1545 Et la troisième information que j'aimerais qu'Hydro me confirme, c'est: est-ce qu'il n'y aurait pas d'inondations additionnelles attribuables au projet, dans la partie amont du barrage?

C'est une information que j'aimerais qui nous soit précisée et qui soit précisée à la famille Jourdain.

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1545

Alors madame la Présidente, pour répondre à votre question! Pour le bénéfice de la famille Jourdain, il n'y aura aucune inondation supplémentaire dans la zone du réservoir existant.

1550

Et la seule inondation que nous allons créer, nous allons créer en aval du réservoir Sainte-Anne actuel, c'est-à-dire dans cette zone, en dessous de la flèche, un réservoir de vingt-deux kilomètres carrés (22 km<sup>2</sup>) qui va s'arrêter au futur barrage que nous allons créer quatorze kilomètres (14 km) plus bas que le réservoir actuel. C'est tout ce que je peux dire.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1555

Donc le niveau de l'eau ne serait pas à un niveau supérieur?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1560

Non. Et je voudrais préciser, quand nous étions en audience, nous sommes encore en audience, j'aimerais repréciser que la raison fondamentale pour laquelle nous n'avons pas prévu d'étude d'impact dans la partie nord, c'est que nous allons pas changer le niveau maximum.

1565

Ce qui va changer, c'est le niveau minimum. Et c'est la raison pour laquelle nous disons que c'est un impact positif, et que c'est un impact qui ne justifie pas de faire une étude d'impact.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1570

Parce que ce niveau minimum sera rehaussé?

**PAR M. PATRICK ARNAUD:**

1575

Exactement. Et vous comprendrez que des études d'impact sont des études qui sont quand même relativement onéreuses, et c'est pour ça que n'ayant pas du tout de besoins, à notre avis, de faire une étude pour un impact positif, nous ne l'avons pas fait.

Je tiens à souligner aussi qu'à la demande de la Bande, du Conseil de bande, comme je l'ai dit en audience, nous avons fourni tous les rapports concernant le projet.

1580

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Peut-être pour compléter, madame Morissette et monsieur Jourdain, le but de l'audience publique, c'est de fournir de l'information aux citoyens sur les projets qui sont proposés par les promoteurs.

1585 Et lors de la première partie de l'audience, nous avons eu l'occasion de formuler plusieurs questions à Hydro-Québec, les citoyens l'ont fait; on a offert la possibilité également à votre communauté d'avoir accès par lien téléphonique à la Commission, pour pouvoir poser des questions.

1590 Alors je voulais simplement compléter en vous disant que nous avons eu trente-cinq (35) heures d'audience en première partie où nous avons pu échanger de l'information avec les citoyens, avec le promoteur, les personnes-ressources qui étaient présentes. C'est le but de l'audience publique, c'est de donner accès à cette information aux citoyens.

1595 **PAR Mme LINE MORISSETTE:**

Alors on vous remercie. Nous, notre but, c'était de faire mention de ce qui cause un petit peu le problème territorial de la famille Jourdain et des appréhensions qui sont des doutes, des grands doutes pour nous et qui vont rester des doutes probablement jusqu'à ce que le projet soit rendu concrétisé, et de voir ensuite qu'est-ce qui va avoir lieu sur nos terres.

1600 Alors en espérant que le tout sera de voir des répercussions que favorables, ce que nous sommes complètement - je crois que nous ne croyons pas à ça. Ce sont des histoires qu'on a entendues par le passé.

1605 Alors merci de votre attention.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1610 Je vous remercie d'être venus témoigner devant la Commission.

---

**CLEARNET TELUS MOBILITÉ**

1615 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors maintenant j'appellerais Clearnet Telus Mobilité et son représentant, monsieur Sylvain Girard.

1620 Bonjour, alors votre présentation est une présentation verbale?

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

1625 Oui, c'est une présentation verbale qui va être probablement de courte durée.

D'abord je me présente encore une fois, Sylvain Girard de Clearnet Telus Mobilité de Baie-Comeau, dans le domaine des télécommunications depuis maintenant dix (10) ans.

1630 Je suis membre de la Chambre de commerce de Baie-Comeau aussi et soucieux de toutes les retombées économiques que ce projet va apporter, mais tout en restant, en tenant compte du côté écologique, parce qu'aussi, je suis père de famille et que je suis soucieux de laisser quelque chose à mes enfants.

1635 Mais en même temps, je m'inquiète surtout pas de ça, parce qu'on a subi d'autres projets dans le passé d'Hydro-Québec, et ça fait longtemps, même je suis propriétaire d'un camp sur le réservoir du lac Sainte-Anne depuis maintenant sept (7) ou huit (8) ans, et je voyage régulièrement pour la chasse et la pêche sur ce plan d'eau.

1640 J'ai subi le marnage qu'on parlait tout à l'heure régulièrement chaque année, et on s'est arrangé à chaque année aussi.

1645 Au niveau de l'environnement, c'est pour ça, puis au niveau de mon point de vue sur le projet Toulnostouc à titre vraiment personnel, quand on regarde le projet de la Toulnostouc sur le prolongement en faisant un barrage plus bas, bien, je pense que moi, mon but personnel, c'est peut-être un des projets qui a le moins d'impacts sur tout autre projet d'Hydro-Québec, parce qu'on changera pas le lit de l'eau, je pense, sur les trois quarts ( $\frac{3}{4}$ ) de l'inondation qui était déjà établie.

1650 Ça fait qu'au niveau des retombées au niveau écologique, je pense qu'Hydro-Québec, ça devrait pas être catastrophique à ce niveau-là.

1655 C'est ça, je voulais voir aussi peut-être au niveau, peut-être une question tout à l'heure aussi, parce que c'est un appui surtout au projet Toulnostouc que j'apporte, mais je m'inquiète un peu au niveau, après la faisabilité du projet. Si toutefois Hydro-Québec, si on parle du suivi, je voulais savoir au niveau du suivi après impact, si ça va être sur de courtes durées, longues durées, et de savoir qui va s'occuper de faire ce suivi.

C'est surtout les questions là-dessus pour faire suite à mon appui au projet Toulnostouc.

1660 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

1665 Justement, comment considérez-vous que devrait se faire ce suivi? Hydro-Québec propose un comité de retombées économiques et propose également de faire un suivi environnemental.

1670 Sa proposition ne fait pas mention de la formation d'un comité de suivi environnemental. Est-ce que vous entreverriez d'un bon oeil la formation d'un tel comité et si oui, comment voyez-vous la composition de ce comité-là, qui devrait être représenté sur ce comité?

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

1675 On parlait tout à l'heure aussi au niveau de tous ceux qui côtoient, peut-être une certaine  
partie qui côtoie ce territoire, peut-être au niveau des villégiateurs, une partie, et au niveau peut-  
être des groupes amérindiens, des réserves amérindiennes qui côtoient aussi ce territoire là-  
dessus, avec peut-être au niveau aussi de spécialistes, parce qu'on parle pas seulement des  
villégiateurs, on parle au niveau de l'écologie, ça prend des personnes formées.

1680 Des personnes peut-être au niveau du côté Hydro-Québec, un suivi d'Hydro-Québec, et  
au niveau des personnes surtout qui ont des très bonnes connaissances pour, au niveau de  
l'écologie, pour ce qui est des poissons, et les inondations, mais là, je pense qu'on parle pas des  
inondations, puisqu'il faut au niveau seulement du treize kilomètres (13 km), là, mais c'est  
1685 comme ça que je verrais ça à titre personnel.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et vous qui êtes un utilisateur, est-ce que ce comité devrait avoir une durée de vie plutôt  
1690 courte ou plutôt longue? Est-ce que vous avez un point de vue à nous exprimer là-dessus?

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

Bien, je pense que lorsque la stabilité, les inondations auront été faites après, parce que  
1695 si on parle du réservoir du lac Sainte-Anne déjà actuel que je côtoie depuis plusieurs années,  
bien, je pense qu'au niveau, tout s'est placé.

Moi, je trouve que je suis avantagé pour avoir un réservoir comme ça, parce que si on  
prend le barrage et on l'enlève, j'aurais pas autant de facilités à circuler sur ce réservoir-là.  
1700 Parce que les courants, les cours d'eau, tout ça, en mille, je pense qu'il y a quatre-vingts milles  
(80 mi) de cours d'eau, j'ai voyagé en masse sur le réservoir, mais s'il y avait pas de réservoir, je  
pourrais pas le faire. Je serais obligé de le faire en hydravion.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1705 Vous êtes en amont, vous, actuellement, du barrage actuel?

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

1710 Oui. Puis c'est évident qu'à chaque année, tout dépendant de la demande d'eau, l'été ou  
l'automne lors de la chasse que j'ai été obligé, il y avait des étendues de sable de trente (30 pi) à  
quarante pieds (40 pi) avant d'arriver juste aux marches des camps, mais ça, à ce moment-là, j'ai  
jamais vu de problème avec ça, à mon niveau, pour voyager sur le réservoir.

1715

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1720 Et justement, le fait qu'il y ait moins de marnage, vous allez peut-être en voir moins de ces étendues de sable, c'est pas un impact qui risque...

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

1725 Non, non. Au niveau des impacts, c'est peut-être au niveau de la chasse, parce que les orignaux voyagent moins sur les battures, mais à ce moment-là, on s'y prend autrement. On va prendre ce que la nature va nous offrir à ce niveau-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1730 Alors nous vous remercions, monsieur Girard, pour votre témoignage.

**PAR M. SYLVAIN GIRARD:**

1735 Merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1740 Au revoir.

---

### LES GALERIES BAIE-COMEAU

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1745 Les Galeries de Baie-Comeau représentées par madame Anne Harris. Bonjour.

**PAR Mme ANNE HARRIS:**

1750 Bonjour. Je m'excuse pour la voix, mais il y a certaines gripes qui sévissent de ce temps-ci, alors c'est un petit peu plus difficile pour la voix.

1755 Madame la Présidente, mesdames les Commissaires, je m'appelle Anne Harris, je suis directrice des Galeries de Baie-Comeau qui est un centre commercial ici dans le secteur Marquette. Je me fais surtout le porte-parole des commerçants de Baie-Comeau, des gens d'affaires.

1760 J'ai été mandatée pour vous faire la lecture d'une lettre que vous avez reçue en plusieurs copies, je crois une cinquantaine, et qui se veut un appui des gens du milieu au projet de la rivière Toulnostouc.

Puis ensuite, je vais vous faire une petite présentation orale, ce sera pas très long, sur les besoins des gens d'affaires, surtout sur la situation économique de la ville de Baie-Comeau présentement, en ce qui a trait au commerce du détail.

1765 Madame la Présidente, mesdames les Commissaires, projet de la rivière Toulnostouc! La compagnie Les Galeries Baie-Comeau est désireuse d'appuyer Hydro-Québec dans ses démarches afin d'obtenir les autorisations pour la réalisation du projet de la rivière Toulnostouc.

1770 En tant que gens d'affaires, nous sommes confiants qu'il faut trouver un juste équilibre entre la réalisation du projet qui sera porteur de développement économique important, la préservation de l'environnement et l'acceptation du projet par le milieu.

1775 Les représentants d'Hydro-Québec ont démontré de façon claire et plausible que les impacts négatifs seront atténués, voire même totalement inexistantes grâce à la mise en place de programmes de valorisation du milieu.

1780 En tant qu'entrepreneurs, nous appuyons le projet dans sa globalité car Hydro-Québec est présente dans l'histoire de notre région depuis très longtemps, et nous considérons que l'organisme a tout mis en branle pour satisfaire les besoins énergétiques des Québécoises et des Québécois dans leur ensemble.

1785 Nous ne pouvons passer sous silence l'importance des retombées économiques dont notre région pourra jouir durant les quatre (4) années de réalisation du projet. Étant résidents et entrepreneurs de Baie-Comeau, ce projet permettra de relancer l'économie de notre région qui a été durement affectée au cours des cinq (5) dernières années.

1790 Nous vous remercions d'avoir porté une attention spéciale à notre opinion et nous espérons voir le projet démarrer le plus tôt possible. Ainsi, mesdames, nous sommes persuadés que vous ferez tout ce qu'il y a en votre pouvoir pour accélérer ce projet qui permettra de relancer sur plusieurs plans une région qui en a bien besoin. Merci.

1795 C'était la lettre qu'on vous a fait parvenir en appui pour le projet de la Toulnostouc. Je ne suis pas experte en hydroélectricité, je ne suis pas experte en environnement, même si ça me tient à coeur, c'est pas moi qui va déterminer les règles; je suis capable de faire de la prévention, mais je suis pas experte là-dedans pour les études.

1800 J'ai confiance en Hydro-Québec, parce que ça fait des années qu'ils travaillent ici et qui nous apporte des projets, qui fait vivre notre région, puis je sais que nous avons besoin d'un projet comme celui-là pour aider les commerçants qui travaillent très très forts pour survivre.

Il est certain qu'on a une population qui est vieillissante et qui s'en va vers les grands centres pour chercher les soins, pour chercher des services qu'on n'offre plus ici. Il est certain aussi que notre jeunesse part étudier à l'extérieur, et une fois partie, bien souvent trouve des

1805 emplois à l'extérieur. Par le fait même, ils ne reviennent pas fonder une famille ici et on perd des gens potentiels pour dépenser ou pour vivre à Baie-Comeau.

1810 Il est certain aussi que les projets des grandes compagnies qui ont fait des restructurations ont fait en sorte que beaucoup de congédiements ont été faits, et les gens qui ont été congédiés, bien, c'est un manque à gagner pour les commerçants.

1815 Un projet de cette envergure-là, pour nous autres, c'est peut-être huit cents (800) emplois qui vont être créés; des familles entières vont pouvoir revivre, vont pouvoir dépenser, vont pouvoir aider les commerçants aussi à pouvoir dépenser eux autres aussi, parce que s'il n'y a pas de gens qui viennent à leur boutique ou à leur magasin, dans les épiceries, dans l'hôtellerie, dans les restaurants, bien, c'est un manque à gagner.

1820 Puis bien souvent, pour les commerçants, c'est difficile pour eux de retourner, d'avoir exactement le choix que vous, les grandes villes, vous avez, parce que nous autres, on a des déplacements à faire. Alors quand on a un manque à gagner au niveau des dépenses, c'est certain qu'on offre un choix peut-être moins grand.

1825 Alors si tous les gens qui travaillent, qui vont travailler dans ce projet-là apportent une contribution financière au développement du commerce, les sous-traitants qui vont être engagés dans ce projet-là qui vont avoir beaucoup de travail, qui vont permettre à d'autres employés de travailler dans leur entreprise, aussi les gens qui vont aller dépenser dans les commerces, c'est une roue qui tourne, puis c'est une roue dont on a besoin.

1830 Je ne crois pas que la situation économique de Baie-Comeau, au niveau du commerce de détail, soit très florissante; on fait des efforts énormes pour trouver des solutions. On essaie de trouver des idées nouvelles aux publicités; aussi au fait de garder nos gens pour dépenser dans notre région, parce qu'on a beaucoup de gens qui vont à l'extérieur.

1835 Vous autres, vous connaissez pas ça parce que vous êtes déjà de la ville, alors vous dépensez chez vous, mais nous, les gens, quand ils ont pas ce qu'ils ont besoin, bien, ils vont s'offrir un petit voyage à l'extérieur puis ils vont aller trouver les choses qu'ils ont besoin. Alors cet argent-là se trouve être dépensé à l'extérieur de notre région.

1840 Mais si on a déjà des emplois qui sont créés ici, des commerces qui fonctionnent mieux, bien à ce moment-là, chaque personne va pouvoir avoir un choix plus grand, les gens vont être moins intéressés à aller à l'extérieur, vont beaucoup plus aimer magasiner à la maison. Puis ça, c'est une chose qui est très importante pour nous.

1845 Ça fait qu'en conclusion, depuis plusieurs années, nos commerçants se battent pour rester en vie. Leurs efforts, ils les font chaque jour en espérant voir la lumière au bout du tunnel. Cette lumière, c'est vous, mesdames les Commissaires qui pouvez l'allumer. Vous avez la chance d'aider notre région, alors s'il vous plaît, ne laissez pas passer cette chance pour nous,

les commerçants de Baie-Comeau. Il faut aller de l'avant avec ce projet, c'est une question de survie. Merci beaucoup.

1850 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Merci madame. Cet après-midi, nous avons entendu aussi un message de la part du directeur du cégep, à l'effet qu'il est important de créer de l'emploi pour les jeunes.

1855 Comment vous voyez l'apport du comité d'optimisation des retombées économiques, sa participation à faire en sorte que les jeunes d'ici puissent contribuer à la réalisation du projet d'Hydro-Québec?

1860 Est-ce que vous pensez que c'est important que les jeunes participent justement à des travaux comme ça?

**PAR Mme ANNE HARRIS:**

1865 Il y a certainement des jeunes qui sont très intéressés à regarder puis à travailler dans ce projet-là. Mais un projet comme ça, moi, je vois surtout le fait qu'en créant des emplois puis en emmenant de l'eau au moulin ici à Baie-Comeau, ce qu'on a déjà connu dans les années antérieures, bien, on avait des familles qui vivaient ici, mais avec le manque d'emplois, le manque de ressources qu'on vit présentement, les familles quittent la région, les jeunes quittent la région et ne reviennent pas, parce qu'il y a rien qui peut les amener à revenir, parce que le travail, il n'y a pas assez de travail pour eux autres.

1870 Alors c'est certain que s'ils trouvent le travail déjà à l'extérieur, ils vont déménager, ils vont fonder une famille à l'extérieur, et on va les revoir seulement pour venir visiter la famille, mais bien souvent, cette famille-là va déjà se rapprocher des jeunes qui sont partis.

1875 Alors on se voit confronté à un problème de population qui émigre vers les grands centres, puis c'est pas pour apporter de l'eau au moulin aux gens qui sont ici depuis des années puis qui travaillent fort pour la population, puis qui travaillent fort pour rester en vie aussi.

1880 Mais si on a des projets comme ça puis qui finissent par être assez intéressants puis créer de l'emploi, puis faire revivre le commerce ou faire revivre la population, bien, les jeunes vont rester, les jeunes vont vouloir revenir, parce qu'il va y avoir de quoi d'intéressant.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

1885 Alors si je vous comprends bien, le fait même qu'il y ait de la création d'emplois tout au moins pendant quatre (4) ans, c'est favorable, et par le fait même, il y a plus de jeunes qui vont avoir le goût de rester en région par les répercussions secondaires du projet?

1890

**PAR Mme ANNE HARRIS:**

1895 Bien, je croirais, parce que probablement aussi qu'autour de ce projet-là vont se greffer d'autres projets qui eux vont survivre à Hydro-Québec. C'est ce qui va laisser les jeunes dans la région.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

1900 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1905 Peut-être une dernière question, madame Harris! Le chantier va être quand même à cent kilomètres (100 km) de Baie-Comeau, est-ce que vous ressentez quand même les impacts d'un projet comme celui-là, les travailleurs qui sont à cent kilomètres (100 km), est-ce que vous les voyez en ville les fins de semaine? Comment ça se passe?

Est-ce que vous pourriez nous faire part un peu de l'expérience que vous avez?

1910 **PAR Mme ANNE HARRIS:**

1915 Bien, peut-être que ces travailleurs-là vont vouloir venir voir les femmes, venir dans les bars, après ça, bien, par le fait même, vont faire vivre les hôtels, vont faire vivre les restaurants. Peut-être qu'ils ont des petites amies à l'extérieur, ils vont vouloir acheter des cadeaux, ils vont vouloir leur apporter quelque chose qui vient de Baie-Comeau.

C'est pas assez loin de Baie-Comeau pour dire qu'ils voyageront pas, ils peuvent pas s'ennuyer, ils peuvent pas rester ad vitam aeternam en forêt. Ils vont vouloir venir.

1920 Alors ces gens-là vont venir dépenser à Baie-Comeau. Puis de plus, bien, les sous-traitants qui vont travailler pour ce projet-là, même si on parle pas des huit cents (800) travailleurs, les sous-traitants, eux autres, vont emmener de l'eau au moulin, parce qu'ils vont avoir plus de contrats, ils vont avoir besoin de gens pour travailler, parce que les commandes vont être plus grosses.

1925 Ah oui, c'est pas assez loin. On est habitué de voyager, vous savez. Huit (8) heures pour se rendre à Montréal, pour nous autres, c'est pas grand-chose, là. Puis la preuve, c'est que notre achat local est souvent menacé parce que les distances, pour nous autres, ça a pas d'importance.

1930 Alors je suis certaine que ces gens-là en forêt, surtout s'il y a beaucoup de gens qui travaillent de notre région, puis ils vont revenir à la maison. En tout cas, ils vont venir faire un petit tour, se "dégasser" un peu. Ça fait que je pense pas, je pense que même s'ils sont en forêt,

1935 Manic-5 nous l'a prouvé, les gens descendent, à Manic-3, tout le monde, c'est pas assez loin, c'est vraiment pas assez loin.

1940 On a besoin de ce projet-là vraiment pour nos commerçants. On travaille fort, puis on n'a pas dessein de s'en aller, ça fait que je crois qu'avec un projet comme ça, bien, c'est de redonner un souffle de vie aux gens qui ont présentement beaucoup de travail à réaliser encore.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup madame Harris.

1945 **PAR Mme ANNE HARRIS:**

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1950 On va prendre une pause de dix (10) minutes, question de se délasser les jambes et après, il y aura deux (2) autres intervenants.

1955 \_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

1960

**REPRISE DE LA SÉANCE**  
**ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1965

Alors on reprend. J'appellerais maintenant l'Association des ingénieurs-conseils du Québec qui est représentée par monsieur Gaétan Thibault. Bonjour.

**PAR M. GAÉTAN THIBAUT:**

1970

Bonjour madame la Présidente, mesdames les Commissaires. Je voudrais tout d'abord vous remercier de permettre à l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, l'AICQ, d'exprimer son point de vue sur le projet hydroélectrique de Toulnostouc.

1975

En guise d'introduction, j'aimerais en fait tout d'abord vous présenter notre Association, l'AICQ.

**LECTURE DU MÉMOIRE.**

1980

Page 3, quatrième paragraphe, début.

Non seulement au Québec mais aussi ailleurs dans le monde.

**LECTURE DU MÉMOIRE.**

1985

Page 3, quatrième paragraphe, fin.

Et ça, c'est non seulement à court terme, c'est aussi à long terme.

**LECTURE DU MÉMOIRE.**

1990

Page 4, deuxième paragraphe, fin.

1995

Je crois que vous les connaissez déjà assez bien, les cinq (5) variantes. Rappelons tout simplement que la première variante qui était la construction d'une centrale de quatre-vingt-douze mégawatts (92 MW) au coût de deux virgule sept millions de dollars (2,7 M\$) du mégawatt, et ça allait jusqu'à la variante 5 qui a été retenue, qui est une variante à l'époque qui était de quatre cent vingt-cinq mégawatts (425 MW) avec un coût de un virgule cinq million de dollars (1,5 M\$) du mégawatt.

2000

Alors à nos yeux, la variante 5 qui a été retenue est celle qui représente à la fois le coût-puissance le plus bas et c'est celle qui permet de développer la plus grande partie du potentiel de la rivière, soit quatre-vingt-trois pour cent (83 %) du potentiel. Et c'est aussi celle qui nous

donne le plus de puissance, et c'est actuellement ce qui va être critique dans le cas des besoins d'énergie du Québec.

2005

LECTURE DU MÉMOIRE.

La disponibilité d'une source d'énergie à la fois fiable, concurrentielle et de moindre impact au plan environnemental participe au maintien et au développement de la qualité de vie au Québec.

2010

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2015

Merci monsieur Thibault. Je vais vous demander la même question que j'ai demandée plus tôt à monsieur Marquis. Jusqu'où, selon vous, devons-nous aller dans la production d'énergie hydroélectrique, doit-on viser l'autosuffisance ou doit-on harnacher jusqu'à la dernière rivière?

2020

J'aimerais avoir votre point de vue là-dessus.

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2025

Je pense qu'on est en fait aux prises avec des avenues qu'il va falloir investiguer de façon beaucoup plus sérieuse en termes de nouvelles sources d'énergie, je dirais à moyen terme d'ici vingt (20) à trente (30) ans. Il va falloir qu'on trouve d'autres sources d'énergie. Et ça, on peut définitivement plus regarder le Québec tout seul dans un contexte comme celui-là.

2030

On voit actuellement poindre par exemple la production d'énergie décentralisée de plus en plus qui peut être une avenue intéressante avec des piles à combustible pour étaler ou différer par exemple les demandes de pointe, là.

2035

Alors c'est certain qu'il y a des avenues qui doivent être investiguées à ce niveau-là.

Maintenant, il y a encore beaucoup de recherche, il y a encore beaucoup de développement à faire. Et on n'en est pas actuellement à pouvoir avoir disponibles des sources d'énergie qui soient fiables et en quantité suffisante pour faire face à la demande dans le contexte actuel.

2040

À long terme, effectivement, on pourra pas harnacher toutes les rivières.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2045

Donc selon vous, des efforts doivent être mis à trouver des solutions, d'autres solutions que la solution hydroélectrique pour répondre à la croissance de la demande?

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2050 Ah, tout à fait, tout à fait. Si on veut pas se faire dépasser par les événements, effectivement, effectivement.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

2055 Dans votre présentation, vous abordez brièvement les impacts environnementaux. Puis vous avez aussi, je pense, au départ mentionné que vos membres, les membres de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec intègrent des préoccupations environnementales dans la conception des projets.

2060 Ma question était de savoir, par rapport au niveau du suivi, au niveau des impacts de ces projets-là sur l'environnement, si vous développez une expertise dans ce domaine-là? Je parle de façon générale, pour ce genre de projet-là, pour pouvoir ensuite, j'imagine, concevoir des projets plus respectueux de l'environnement?

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2065 Oui effectivement, on développe de l'expertise. On mentionnait tout à l'heure justement des situations, on devait faire du suivi sur l'érosion des berges des réservoirs. C'est un phénomène qui est étudié par des firmes de génie-conseil depuis bon nombre d'années.

2070 Et ça amène souvent dans les projets subséquents des mesures d'atténuation pour, dans des cas particuliers, réduire l'effet négatif que pourraient avoir, par exemple, des phénomènes de batiage le long des réservoirs.

2075 Effectivement, je veux dire, on participe activement à ces projets de suivi et on intègre au fur et à mesure que notre connaissance s'améliore ces connaissances-là dans la conception des ouvrages.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

2080 Merci.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

2085 J'aimerais avoir votre perception, le fait que les ingénieurs-conseils au Québec et que les ingénieurs, l'approche québécoise en matière de construction, intègrent de plus en plus la dimension environnementale, est-ce que c'est un volet qui sert à l'exportation du savoir-faire québécois, d'après vous?

2090

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2095 Oui. Définitivement que le fait - ce que je pourrais vous dire, c'est que depuis maintenant bon nombre d'années, on intègre la participation des populations, on intègre les concepts environnementaux dès les étapes de planification des projets. Ça nous sert beaucoup dans nos projets d'exportation.

2100 Il y a plusieurs firmes d'ingénierie qui font de l'exportation à l'internationale, et je vais vous dire que cette expertise-là nous permet d'être à l'avant-scène dans différents projets, que ce soit en Asie, en Amérique du Sud ou encore en Afrique. Et on amène souvent la composante environnementale dès les premières étapes d'un projet, effectivement.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

2105 Puis le fait d'avoir expérimenté la participation du public, ça, est-ce qu'aussi, cette dimension-là vous sert lorsque vous présentez des projets dans d'autres pays?

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2110 Oui. Bien, je l'ai vécu personnellement d'ailleurs. J'ai élaboré des plans d'aménagement de bassins versants en Colombie, et nos plans étaient basés sur des approches participatives dès la planification de ces schémas d'aménagement là; c'était dans des zones de producteurs cafetiers à ce moment-là.

2115 Et définitivement, c'est le Canada qui avait été retenu pour faire ce genre de travail là, parce qu'on avait déjà ici une bonne expérience dans le domaine, effectivement.

**PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

2120 C'est bien. Maintenant, est-ce que cette approche-là de participation des communautés puis des utilisateurs du milieu, elle est aussi utilisée à l'étape du suivi ailleurs dans le monde?

**PAR M. GAÉTAN THIBAULT:**

2125 Malheureusement, je pourrais pas vous donner de réponse précise là-dessus, parce que souvent nos interventions se situent plus au niveau de la phase de conception ou de mise en oeuvre des projets.

2130 Mais règle générale, la partie suivi se fait par souvent des partenaires avec lesquels on a travaillé dans les pays hôtes. À ce moment-là, il faudrait peut-être plus adresser la question soit aux organismes de bailleurs de fonds, mais je pourrais malheureusement pas vous éclairer là-dessus.

2135 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Peut-être que le Québec va donner certaines expériences dans ce domaine-là?

2140 **PAR M. GAÉTAN THIBAUT:**

Ce que je peux vous dire par exemple, c'est par exemple il existe des guides qui sont préparés ici, différents guides techniques pour faire des évaluations environnementales, des trucs comme ça, et ça, c'est réutilisé à bon escient.

2145 **PAR LA COMMISSAIRE JOURNAULT:**

Merci.

2150 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Thibault, nous vous remercions pour votre témoignage.

**PAR M. GAÉTAN THIBAUT:**

2155 Je vous en prie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonne fin de journée.

2160

---

**INNU-TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM**

2165 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors maintenant, j'accueillerais le Conseil de bande de Uashat et ses représentants, son représentant, soit le chef Rosario Pinette.

2170 Chef Pinette bonjour.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2175 Bonjour madame la Présidente, mesdames les Commissaires. Encore une fois, on est très heureux d'être ici devant la Commission pour se faire entendre.

J'en faisais justement la remarque hier dans une réunion que je faisais avec mon conseil et quelques techniciens, à un moment donné il faut dépasser le discours. Il faut en venir à des actions, à du concret, à commencer à toucher du bois.

2180

Et notre présence ici s'explique justement par cette logique. Je pense que pour nous, c'est important de considérer les tribunes qui nous sont offertes pour se faire entendre dans le projet Toulnostouc.

2185

Évidemment, c'est un débat qui n'est pas facile, tant pour la Commission que pour Hydro-Québec que pour les communautés innues impliquées, ainsi que d'autres groupes d'intérêt.

2190

Je pense qu'ici on fait un amalgame de situations que la Commission, dans laquelle la Commission a à naviguer un peu, les droits autochtones, du droit ancestral, du titre indien, du droit québécois, des privilèges versus des droits. Je pense que c'est pas évident pour vous, c'est pas évident pour nous.

2195

Chacun a à faire un travail dans cela et comme pour nous, moi-même en tant que porte-parole de ma communauté, j'ai à exercer un travail, un travail qui demande plus souvent qu'autrement et pour l'ensemble des membres du conseil, un travail qui demande beaucoup de temps et d'heures et par lequel un travail aussi dans lequel on croit. Et ça, c'est important pour nous, de croire ce que l'on fait et de le défendre avec toutes les ressources qu'on peut avoir pour défendre un dossier.

2200

Je vais procéder à la lecture - c'était mon introduction - je vais procéder à la lecture du mémoire que l'on vous a acheminé. J'en ferai pas une lecture intégrale, je veux qu'on ait du temps pour se parler, échanger sur le projet en question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2205

Je vous inviterais aussi, chef Pinette, à peut-être présenter, lorsque vous en aurez l'occasion, les gens qui vous accompagnent.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2210

Oui, ça me ferait très plaisir. J'ai à ma gauche, à l'extrême gauche, monsieur Jean-Guy Fontaine, membre de mon conseil, monsieur Gilles Jourdain, aussi à ma gauche, membre de mon conseil, monsieur Conrad Sioui aviseur principal du conseil et à ma droite, j'ai madame Sylvie Vincent anthropologue et j'ai madame Gloria Volant qui est ma directrice au niveau de la négociation territoriale. C'est les gens qui m'accompagnent aujourd'hui.

2215

Je vais juste lire la lettre qui accompagne le mémoire, madame Boucher!

2220 Madame la Présidente, vous trouverez ci-joint le mémoire qu'Innu-Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam soumet à l'attention. J'essaierai d'utiliser une abréviation pour le diminutif pour Innu-Takuaikan, ça risque d'être long à chaque fois, ça va être ITUM.

2225 Comme entendu, nous viendrons vous le présenter à Baie-Comeau, aujourd'hui même. Signée de ma main.

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 1, fin.

2230 La remarque que j'en faisais tantôt à la pause, est-ce que la famille de castors avant 1957, je dis pas exactement la même famille, mais est-ce qu'une famille de castors va venir se réinstaller à ces places-là?

2235 Est-ce que c'est de ça dont on parle quand on parle d'impacts négatifs et de ramener des choses exactement comme avant 1957?

LECTURE DU MÉMOIRE.

Page 5, cinquième paragraphe, début.

2240

Telle la famille Jourdain que vous avez pu entendre plus tôt.

LECTURE DU MÉMOIRE.

2245 Ça se lisait tellement bien que j'ai voulu tout lire le document au complet! Il y a aussi un aspect qui est important, on parle beaucoup des impacts environnementaux du projet, mais je pense qu'il y a d'autres aussi considérations dans lesquelles le BAPE a à se pencher, puis je pense qu'on doit en faire de plus en plus rigueur, des impacts sociaux qu'un tel projet peut avoir sur une communauté, pas seulement une communauté autochtone, même une communauté allochtone, une communauté non autochtone.

2250

2255 On parle beaucoup de façon mondiale des effets du changement climatique. Là, on constate dans ces changements climatiques des impacts sociaux, des impacts sur des individus, sur justement ces problèmes d'environnement. Je pense que maintenant, les organisations, puis je pense que ça doit pas strictement être réservé à des organisations qui touchent seulement l'environnement, mais tout le monde devrait être aujourd'hui sensible à ces questions-là.

2260 Il y a quelques années, on assistait à une école de pensée où des scientifiques disaient qu'il n'y a pas vraiment - la couche d'ozone n'est pas vraiment affectée. Et une autre école de pensée disait que oui, elle est affectée. Aujourd'hui, ces deux (2) écoles de pensée là donnent raison à l'un pour dire oui effectivement, la couche d'ozone est affectée, mais le débat en fait

encore deux (2) parties, dans ce sens que les gens disent maintenant: combien de temps! C'est au niveau du temps maintenant que ces gens-là se débattent.

2265 Je pense que là-dessus, toute personne responsable sur cette planète devrait être consciente d'un projet, même aussi inoffensif tel que présenté par Hydro-Québec pour le projet Toulnostouc, devrait être sensible à ce que des études les plus complètes possibles doivent être faites.

2270 Je pense que là-dessus, si nous avons à coeur un futur pour nos enfants, on doit pas nécessairement croire sur parole des gens qui nous disent: ça risque d'avoir des impacts strictement positifs!

2275 Je pense que là-dessus, lorsqu'on s'est rencontré à Betsiamites, j'en faisais encore là une question dans ce sens que, étant donné que le lac Sainte-Anne et toute la rivière Toulnostouc a vécu au cours des dernières années énormément de bouleversements, c'est quoi le prix à payer maintenant pour remettre tout ça en ordre, ce qui semble vouloir être véhiculé ici même. On va remettre la rivière Toulnostouc en ordre, puis ça va revenir comme avant. Mais c'est quoi le prix à payer pour remettre quelque chose en ordre? C'est quoi l'effet que ça va avoir au niveau de l'environnement?

2280 Je pense que là-dessus, on doit être sensible à ces questions-là et on doit être rigoureux dans le sens qu'on veut avoir le plus possible, pas des à-peu-près, pas des suivis, mais une étude, une étude qui va vraiment parler par elle-même et par laquelle on va arrêter de se conter des mensonges, puis on va commencer à se dire la vérité autour de ce projet-là.

2285 Dernièrement, Hydro-Québec faisait les manchettes dans le sens qu'Hydro-Québec ne divulguait pas tout dans ses projets. La raison invoquée par Hydro-Québec, ça a été par pure stratégie. Donc je n'aimerais pas que par pure stratégie, qu'on hypothèque une génération future parce qu'au nom de la stratégie, au nom de choses qui risquent d'avoir des conséquences peut-être qu'on pourrait regretter dans le futur, puissent être prises comme décision aujourd'hui même.

2290 Je pense que là-dessus, on doit avoir cette responsabilité-là tous et chacun pour se dire la vérité tout le monde et pour essayer d'avoir le moins de questionnement possible.

2300 Moi, je suis pas une personne qui va dire, non, non, je veux rien savoir, non, non. Je suis pas une personne qui va se fermer les yeux. Je suis une personne, puis mon conseil l'est de même aussi, nous sommes tous des gens qui sont capables de prendre des bonnes décisions et de répondre au meilleur de notre connaissance, avec toute la bonne information qu'on nous donne, et on peut en juger de nous-mêmes de l'information que l'on reçoit.

Sur ce, je vais laisser la place aux questions.

2305

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Chef Pinette, vous avez parlé dans votre mémoire de la nécessité de faire une étude d'impact complète, j'aimerais bien que vous me précisiez la portée de cette étude-là.

2310

Est-ce que vous parlez d'une étude d'impact qui est en relation directe avec le projet qui est à l'étude aujourd'hui ou si vous reculez en arrière et vous voulez avoir une étude qui fasse le portrait des impacts qu'a pu provoquer l'actuel barrage par exemple sur la rivière Toulnostouc?

2315

C'est quoi la portée de l'étude dont vous faites mention dans votre memoire?

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

Sans vouloir revenir en arrière et refaire l'histoire - de toute façon, tout le monde la connaît, l'histoire, comment des communautés autochtones ont été refoulées, soit plus à l'intérieur des terres ou soit plus le long du littoral, mais une chose est certaine, tout le monde l'a constaté, à chaque fois qu'il pouvait y avoir de la ressource naturelle intéressante et lucrative pour un gouvernement ou pour une compagnie multinationale, la communauté autochtone étant présente dans ces endroits a comme été refoulée. Je pense que tout le monde connaît maintenant l'histoire.

2320

2325

Mais par contre, je pense que ce qui est important ici, c'est de ne pas répéter les erreurs qu'on a commises dans le passé, et ce sont des erreurs qui trop souvent ont tendance à se répéter encore aujourd'hui en l'an 2000. Et pourtant il y avait déjà des gens dans ces époques-là qui mettaient des gens en garde, soit des compagnies, des gouvernements ou entre nous, pour se dire de faire attention.

2330

Mais je pense que l'appât du gain est au-dessus de l'intérêt du bien-être collectif qu'on peut en retirer davantage que pour un projet qui vient et qui s'estompe.

2335

Nous l'avons connu à Sept-Îles, à Uashat mak Mani-Utenam avec le projet SM-3. Ça a commencé en 94 puis ça prend fin cet été. Je pense que là-dessus, on n'est pas dupe non plus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2340

Donc je comprends que cette étude d'impact, la portée de cette étude d'impact serait plus en lien avec le projet qui est proposé par Hydro-Québec?

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2345

Oui, je pense que c'est important ici pour Hydro-Québec, en toute transparence, en toute intégrité, en toute crédibilité, d'effectuer des études qui vont être complètes, afin de pas laisser de place à du doute. Je pense que pour nous, c'est important.

2350 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce qu'en l'absence de ces études qu'Hydro-Québec nous a dit plus tôt qu'elle n'avait pas jugé utile de le faire parce qu'elle n'entrevoit pas d'impacts négatifs, elle n'entrevoit que des impacts positifs, dans la partie du territoire qui vous interpelle davantage, est-ce qu'en l'absence  
2355 de ces études, la formation d'un comité de suivi environnemental, un comité de suivi de nature participative où seraient regroupés les utilisateurs du territoire, pourrait pallier finalement à l'absence d'étude d'impact?

Est-ce que ce serait une alternative avec laquelle vous seriez à l'aise ou favorable?  
2360

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

Là-dessus, je vous dirais que par expérience, dans n'importe quel des comités - parce que les valeurs, nos échelles de valeurs au niveau environnemental ne sont pas nécessairement  
2365 les mêmes par rapport d'un individu à un autre.

Le fait de siéger dans un comité environnemental de suivi pour les cinq (5) prochaines années, puis peut-être que mon voisin va dire, c'est correct cette affaire-là, tandis qu'à mon point de vue à moi, ça peut sembler peut-être plus ou moins correct. Ou dans un autre moment, ça va me sembler correct, puis pour lui-même, ça va lui sembler incorrect. C'est l'éternel débat de ces comités-là.  
2370

Et une autre raison aussi qui m'incite pas, qui ne m'encourage pas à ce moment-ci d'embarquer, c'est souvent la composition de ces comités-là dans lesquels où un siège autochtone parmi vingt (20). Donc essaie de te faire entendre dans un comité de vingt (20) personnes où tu as une seule voix!  
2375

Souvent, c'est la démocratie qui régit ces comités-là et moi, je n'ai pas à diminuer, à me diminuer moi-même au niveau du droit que je peux avoir pour me faire entendre.  
2380

Et aussi, une chose qui est importante, c'est pas tellement d'étudier quelque chose pendant que c'est fait, c'est d'essayer de le faire avant que ça se fasse. Je pense que là-dessus, quand je dis de ne pas répéter les erreurs du passé, c'est justement dans cette philosophie-là.

On peut pas faire des choses pendant si le risque n'est pas calculé de façon sûre et juste. Donc pour une personne, afin de prendre un risque qui va être calculé, je pense qu'il faut d'abord faire l'étude qui s'impose au départ, afin de voir, afin de constater le risque.  
2385

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2390 N'êtes-vous pas d'avis qu'une étude d'impact demeure une information qui est basée sur des modèles, sur des prévisions, sur des extrapolations, et qu'il y a rien de mieux que l'observation pour confirmer, dans le fond, les prévisions qu'on a pu faire, de telle sorte qu'un comité de suivi

2395 pourrait être un excellent moyen de s'assurer qu'on a bien prévu et que si on a mal prévu, on peut corriger le tir, apporter les mesures nécessaires pour s'aligner vers les objectifs qui étaient initialement envisagés?

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2400 Au point de vue environnemental, je pense qu'on n'a pas à laisser des doutes planer comme ça. On n'a pas les moyens financiers, si vous voulez, de réparer des situations qui pourraient être très importantes ou peu ou pas importantes.

2405 Je pense que là-dessus, il faut, dans n'importe quelle entreprise que l'on va faire, que l'on va vouloir entreprendre, dans n'importe quel projet, on va demander des études d'abord.

2410 Tu t'en vas à la banque, tu t'essaies pour un prêt, on va étudier ton crédit. Le banquier, il va pas te dire: je vais t'essayer, je vais regarder comment ça va aller, je vais aller à peu près! Il va vouloir être sûr que l'argent qu'il va vous prêter, ça va lui revenir.

Puis dans n'importe quel projet! On demande des études de marché, on demande des études de faisabilité, des études de viabilité, on demande des études pour tout.

2415 Est-ce exagéré de demander des études environnementales complètes pour le projet Tournestouc? Des projets qui ont des répercussions sur l'environnement, sur la faune, sur la flore et sur des sociétés, des communautés? Je pense que là-dessus, il faudrait avoir une rigueur, une sévérité qui va permettre, tant pour Hydro-Québec que pour la Commission, d'être à l'aise avec ça.

2420 Pour reprendre les propos de monsieur Jourdain que vous avez entendus, monsieur Jourdain vous disait que: je ne suis pas une personne complètement fermée, qu'on me donne l'information d'abord, je jugerai selon l'information que je vais recevoir. N'importe quel être humain sensé va répondre de cette façon-là.

**2425 PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous avez vécu l'expérience de Sainte-Marguerite-3, est-ce qu'il y a des éléments de votre vécu que vous pourriez porter à l'attention de la Commission?

2430 Est-ce qu'il y a un suivi par exemple environnemental qui est fait, est-ce que vous participez, est-ce que vous intervenez dans ce suivi-là?

Comment les choses se sont passées lorsqu'Hydro-Québec a proposé ce projet-là? Est-ce que vous aviez été consultés au départ?

2435 J'aimerais peut-être que vous partagiez avec nous l'expérience que vous avez vécue avec le projet de Sainte-Marguerite-3.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2440 Tout d'abord, je vais tenter peut-être - ça a été un débat assez difficile, assez pénible au niveau de notre communauté. Il y a une division profonde à l'intérieur même de notre communauté pour cette question-là.

2445 Hydro-Québec était très au courant, est très au courant, même la population québécoise, ça a été très fortement médiatisé à l'époque, on a assisté à des fermetures d'écoles, à des barricades, à beaucoup de choses que la communauté a vécues.

2450 Et ce sont des blessures qui sont encore, je dirais, qui sont encore présentes, et je pense que la communauté, dans ce débat-là, a été très divisée, je pense que c'est le mot qui convient à ce moment-ci d'utiliser.

2455 Et aussi un fait qui est important, comme je l'ai dit tantôt, ça a commencé en 94, ça prend fin en 2001. Bien entendu nous continuons à recevoir des argents via l'entente Uashat mak Mani-Utenam, des argents qui représentent trois cent mille dollars (300 000 \$) pour le fonds Innu Aitun annuellement et un fonds de développement économique de cinq cent mille dollars (500 000 \$).

2460 Donc pour les quarante-quatre (44) ou les quarante-trois (43) prochaines années qui restent, nous allons continuer à recevoir ces montants-là qui seront indexés. Cependant, je dis aujourd'hui que le conseil actuel gère quand même une entente qui est déficitaire.

2465 Au niveau des infrastructures qui ont été mises en place, piscines, arénas, musée et bien d'autres, qui nous coûtent annuellement à opérer un million huit cent mille dollars (1 800 000 \$), donc il nous manque quand même un million de dollars (1 M\$) mettons, si on prenait l'argent que l'on reçoit pour le mettre dans ces infrastructures-là qui ont vu le jour avec le projet SM-3, il nous manque quand même un million de dollars (1 M\$). On va chercher où le million (1 M\$) qui manque? Ça va être dans les programmes ou dans les transferts.

2470 Mais par contre, ça t'amène à amputer un programme au bénéfice d'une infrastructure. Je pense que là-dessus, au niveau de ma communauté, très rapidement on va se rendre compte qu'on s'est fait avoir, dans le sens qu'en 2001, il y a plus de fonds de travaux remédiateurs.

2475 Tu pourras présenter un projet en juin 2002, on va dire non, il y a plus rien ici, le projet est fini, c'est fini. Je pense que là-dessus, il y a dans toute cette question-là des relations entre Hydro-Québec et les communautés autochtones, et le mot qu'on utilise fièrement, c'est partenariat, partenariat, partenariat!

2480 Je pense que là-dessus, au début du projet, au début, SM-3, dans notre communauté, ça a commencé avec une table bien dressée, une table, une vraie table, pas au sens imagé, mais dans la réalité. Il y avait une belle table. Il y avait croissants, beignes, café, liqueur, boisson forte, il y avait de tout sur cette table-là au début des discussions qui ont entouré ce projet-là.

2485 Après les discussions, la table était vide, à peine si on pouvait avoir de l'eau! Et ce que j'ai su par la suite, l'approche qu'Hydro-Québec continue d'avoir avec les communautés autochtones, est demeurée pas nécessairement inchangée, on continue à bien dresser des tables, mais d'ici quelques années, on va avoir de la misère à avoir un verre d'eau.

2490 Il y a toujours un genre, probablement que ça fait partie de leur stratégie, mais je pense que si on respecte, si on a assez de respect avec un partenaire, je pense que tu dresses la table ou tu la dresses pas pantoute, mais au moins on va se parler franchement.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

2495 Chef Pinette, l'expérience de SM-3, il y a j'imagine certaines retombées qui sont positives pour la communauté, est-ce que vous pouvez aborder cet aspect-là, et peut-être aussi nous dire, si vous aviez à refaire SM-3, est-ce que vous feriez ça de la même façon?

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2500 Si j'avais à refaire SM-3, si moi-même étant chef, parce que veux veux pas un conseil de bande, des élus ont énormément de pouvoir par rapport à un gouvernement ou par rapport à une société d'État telle Hydro-Québec. Souvent Hydro-Québec va dire à nos membres: je ne parle pas avec toi, je parle avec ton chef ou avec ton conseil!

2505 Donc si j'avais à refaire SM-3 aujourd'hui même, je suivrais en bon démocrate que je suis la volonté du peuple, ce que la population voudrait avec ce projet-là.

2510 Et il y a eu énormément, soit pour ceux qui étaient pour, soit pour ceux qui étaient contre le projet, énormément de demandes de part et d'autre. Et dans l'analyse de ces demandes-là, on a été loin des objectifs, à tout le moins qui auraient été peut-être profitables au niveau de la communauté si le projet aurait vu le jour ou si le projet n'aurait pas vu le jour.

2515 Parce que même au niveau du référendum que nous avons connu pour le projet SM-3, c'est quand même un référendum à l'époque très contesté. Donc pour le nombre de personnes qui ont participé au référendum, et par rapport à l'ensemble des gens habilités à voter et par rapport aux résultats obtenus pour SM-3, je suis pas sûr qu'on a la moitié de la population. C'est pour ça que la population a été très très divisée sur la question.

2520 Donc si j'avais, pour répondre à votre question, à refaire SM-3, je n'aurais pas été satisfait des résultats du référendum et probablement que j'aurais voulu avoir une position plus confortable encore en tant que décideur, en tant qu' élu au niveau de ma population.

2525

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

2530 Mais finalement, est-ce qu'il y a eu des retombées positives, il y a eu de l'emploi de créé, il y a eu des entreprises qui sont nées, vous avez développé des infrastructures, est-ce qu'il y a des côtés positifs à tout ça?

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2535 La difficulté aujourd'hui - sur le coup, oui. Sur le coup, je vous répondrais que oui. Sur le coup, pour une personne qui veut s'acheter une voiture demain matin et qui a la chance de bénéficier d'un emploi via SM-3, oui, il va l'avoir, sa voiture.

2540 Mais comme je l'ai dit tantôt, ça ne dure qu'un temps. Le projet, étant donné que ça s'est fait de 94 à 2001, ça prend fin tantôt, a créé des besoins, a créé des attentes énormes au niveau de la communauté.

2545 Tantôt, la communauté va fonctionner avec ses budgets, les budgets que nous avons avant SM-3, les budgets de 94, avant 94, transferts, programmes, services. Mais les demandes au niveau de la communauté n'ont pas nécessairement diminué.

2550 SM-3 a emmené ce genre de création là, des attentes et des besoins. Beaucoup d'emplois. Les gens veulent travailler, c'est tout à fait légitime et c'est l'objectif que n'importe quel conseil de bande va vouloir atteindre, faire travailler son monde, surtout quand tu as soixante pour cent (60 %) de ton monde qui est sur le bien-être.

Quand tu réussis à baisser en bas de cinquante (50 %), bien, c'est énorme, c'est déjà beaucoup.

2555 Je lisais dernièrement le Rapport d'enquête sur les peuples autochtones dans lequel il était fait mention que les argents des transferts sont voués d'une manière ou d'une autre à l'échec, dans le sens que les besoins sont tellement importants, sont tellement énormes au niveau des communautés autochtones.

2560 Je participe actuellement dans un débat avec le milieu non autochtone au niveau de l'assurance-chômage, parce que je dis qu'un Autochtone qui a faim puis un Non-Autochtone qui a faim, c'est la même chose. On ressent la même chose. On ressent de la colère, de la frustration, puis on ressent ce qui est très primaire pour nous de manger. Ça me fait plaisir de participer à ce débat-là.

2565 Mais en termes d'amplitude, en termes de force que je peux ressentir qui émane de ma communauté, elle est plus forte encore, parce que j'ai soixante pour cent (60 %) de mes gens que je dois défendre dans ce dossier-là, alors que monsieur Lévesque, le maire d'à côté, va défendre peut-être trois pour cent (3 %), huit pour cent (8 %). Quand ça monte à onze (11 %), il

2570 est déjà sur le bouton de panique. Je le mettrais à ma place, il serait toujours sur le bouton de panique!

2575 Donc pour nous, SM-3, ce que ça a apporté, bien, je pense même pas - ma plus grande préoccupation aujourd'hui, c'est l'après-SM-3, comment je vais gérer ça. C'est ça ma préoccupation aujourd'hui.

**PAR LA COMMISSAIRE COURTOIS:**

2580 Vous avez parlé tout à l'heure très brièvement de l'impact social des projets de développement, c'est sûr que là, vous nous parlez de vos craintes par rapport à l'après-SM-3, mais est-ce que ce genre de projet là, SM-3 ou Tounustouc ou ce type de projet peut avoir un effet bénéfique ou peut-être pas bénéfique du tout non plus sur le côté social des communautés, côté culturel?

2585 J'aimerais ça vous entendre un petit peu là-dessus.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2590 Quand on parle du projet Tounustouc, c'est sûr que là, actuellement, la plus grande préoccupation de ma communauté sur cette question, c'est d'avoir des réponses à des questions.

2595 Et c'est dans cette direction que l'on est actuellement au niveau des retombées que ça peut avoir. Je pense que l'exclusion que ma communauté, dans lequel ma communauté est située dans ce débat-là, ne me permet pas de parler, c'est quoi les méfaits ou les bienfaits que ça peut avoir.

2600 Je pense que ce que nous voulons avoir là-dedans, c'est des réponses à des questions que nous avons. Comme la plus grande préoccupation, c'est qu'on ait des études complètes sur la question.

2605 J'aurais aimé - d'ailleurs j'en ai fait part à la Commission à Betsiamites - que la Commission vienne à Sept-Îles. J'aurais vraiment aimé vous voir à Sept-Îles, dans le sens qu'on aurait pu donner l'opportunité à plusieurs de se faire entendre, même de déposer des mémoires des familles.

2610 Moi, il y a des familles qui m'ont parlé qu'elles voulaient déposer des mémoires. Moi, je leur ai dit que je leur mettais à leur disponibilité les ressources humaines et matérielles que j'avais pour leur permettre de travailler des mémoires en vue d'aujourd'hui, là. Ça n'a pas été possible.

2610 Vous avez vu ce matin une famille, mais c'est plusieurs familles qui sont touchées par le projet, et c'est des gens qui ont fait des efforts incroyables pour se faire entendre. Ils l'ont pas dit

2615 à matin, mais c'est une grosse famille, une partie de la famille descendait de Québec et une autre arrivait de Sept-Îles. Maintenant, qu'ils se sont fait entendre, ils sont repartis à Sept-Îles et une autre partie à Québec, puis tantôt on était en train de se cotiser pour l'essence et les repas pour les retours. Même une de ces madames-là a pris une avance sur son bien-être pour venir se faire entendre sur la question.

2620 J'en faisais part à la Commission au mois de février à Betsiamites, dans le sens que c'était important, même au niveau de ma correspondance avec la Commission, de l'importance de la Commission de venir à Sept-Îles, afin de ne pas - je ne veux pas que vous soyez dans l'impression que c'est seulement un conseil de bande, un chef et ses conseillers, non, c'est toute une population qui est touchée par le débat.

2625 Dernièrement, quand vous avez installé la ligne téléphonique pour permettre à nos gens de se faire entendre, les gens appellent pas. Les gens, ils appellent pas. Mais venez à la salle communautaire, soit à Sept-Îles ou à Maliotenam, vous allez remplir la salle, laissez-moi vous le dire, vous allez remplir la salle.

2630 Parce que beaucoup de gens ont écouté les interventions à la radio, beaucoup de personnes ont écouté les interventions à la radio. Moi-même à mon retour à Sept-Îles, les gens m'ont dit qu'ils avaient écouté mon intervention à Betsiamites. J'ai été même surpris de la part, pour des familles je pouvais être sûr qu'elles pouvaient écouter c'est quoi qui se passait à Betsiamites ou à Baie-Comeau, mais pour d'autres, non. Ils me disent qu'ils ont écouté la radio  
2635 à ce moment-là, mais ils ont pas appelé, ils ont pas appelé.

2640 Puis notre communauté, c'est pas une communauté non plus qui est riche. Je pense que là-dessus, votre Commission, je pense qu'il est pas trop tard, il est pas trop tard pour bien faire les choses.

Autant je peux vouloir demander de la part d'Hydro-Québec d'avoir des études complètes, autant je demande au BAPE, à la Commission, de venir à Sept-Îles, de permettre à nos gens de se faire entendre.

2645 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors je vous remercie chef Pinette. Je vous informe par ailleurs que la Commission termine ses travaux ce soir.

2650 Je pense que la Commission est quand même riche de votre témoignage et riche du témoignage de la famille Jourdain. Il y a un autre membre de votre communauté qui doit se présenter devant nous ce soir.

2655 Nous repartirons avec trois (3) témoignages. Je prends bonne note de vos préoccupations, je partagerai cela avec mes collègues à Québec, mais notre Commission termine ses travaux ce soir ici à Baie-Comeau.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2660 Est-ce qu'il y a une voie qui permet à ma communauté, mettons, après ces journées-ci de transmettre de l'information au niveau des questionnements ou des appréhensions...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2665 Oui, vous pouvez transmettre à la Commission vos demandes d'information.

Si vous avez des mémoires, d'autres mémoires à nous soumettre, je l'ai dit dans mon discours d'introduction hier soir, on vous donne jusqu'à mercredi soir prochain pour le faire.

2670 Donc on accueille encore des mémoires si vous avez l'intention d'en présenter d'autres ou si vous avez des compléments de mémoire à nous fournir, on vous donne jusqu'à mercredi soir prochain pour le faire.

2675 Si vous avez de questions, vous les adressez à la Commission, et la Commission va se charger d'obtenir les informations requises.

Au cours des prochaines semaines, là, parce qu'il faut comprendre que nous devons rédiger notre rapport, et notre mandat se termine le 29 mai, donc ça doit être prêt, on n'a que quelques semaines pour écrire notre rapport.

2680 Donc il faut essayer de gérer ce questionnement et de prendre en considération d'autres mémoires dans un délai quand même assez court pour pouvoir rédiger notre rapport.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2685 C'est bien. Juste en terminant, je déplore peut-être une situation, on m'informe que ce n'est pas nécessairement radiodiffusé, est-ce exact?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2690 Non, parce que c'est la Commission qui reçoit votre témoignage aujourd'hui.

2695 Mais par contre, tout est retranscrit, tout sera disponible dans nos centres de documentation, dans les centres de documentation qui ont été ouverts, donc ça pourra être lu par quiconque se présentera dans les centres de documentation. Et si vous voulez avoir la liste de ces centres, vous l'aurez derrière sur la table.

2700 Par ailleurs, sur notre site Internet, ce sera disponible la semaine prochaine au plus tard.

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

Vous me permettrez de poser peut-être une dernière question au BAPE?

2705 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, en fait à la Commission!

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2710

Oui, à la Commission. Est-ce que la Commission va croire Hydro-Québec quand elle affirme que ça n'a pas besoin d'études, ça ne peut qu'avoir des impacts positifs?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2715

Alors la Commission qui est représentée par les trois (3) dames qui sont devant vous vous informe que c'est dans leur rapport qu'elles feront part du fruit de leur enquête, qu'elles feront part des préoccupations qui auront été soumises à leur attention et qui feront part du traitement et de l'analyse qui aura été faite de toute l'information qui aura été recueillie au cours de l'audience publique et ce, sur tous les sujets qui nous ont été présentés lors de l'audience.

2720

**PAR M. ROSARIO PINETTE:**

2725

C'est bien. Parce que j'ai pu constater dans certaines parties de vos audiences des questionnements assez serrés, des fois ça me mettait dans une situation où je pouvais facilement interpréter des choses dans le sens que la Commission prend parti.

2730

Vous allez comprendre un peu dans quelle situation on peut se trouver quand on est auditeur, quand on n'est pas nécessairement assis ici devant vous, quand on est spectateur. On a l'impression des fois que certains commissaires semblent prendre parti.

2735

Mais le fait de vous entendre avec cette réponse, je pense que ça va nous conforter jusqu'à une certaine mesure, en espérant que notre voix s'est fait entendre.

Parce qu'on ne veut pas non plus utiliser d'autres voies qui nous permettraient, qui nous contraindraient à nous défendre davantage.

Sur ce, je vous remercie.

2740 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Alors nous terminons cette séance de l'après-midi.

2745 Hydro-Québec avait un point d'information à donner, est-ce qu'on pourrait s'entendre pour que ça se fasse à la fin de la soirée? D'accord.

Compte tenu de l'heure qui est avancée, je reprendrais les travaux à sept heures trente (7 h 30) pour se donner le temps de manger. Alors à plus tard.

2750

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 13 MARS 2001  
À DIX-NEUF HEURES TRENTE (19 H 30)

---

2755

Je soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2760

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.